

# LA LANTERNE

Magazine municipal de Saint-Pierre d'Oléron  
n° 151 - 1<sup>er</sup> semestre 2020



## DANS CE NUMÉRO

- Un budget d'urgence sanitaire
- Rétrospective sur une période inédite
- Valoriser le patrimoine naturel



**FCR APPLICATION**

**L'Autonettoyage et la Protection écologique !**

Avec ses procédés respectueux de l'environnement **FCR Application** concessionnaire exclusif et prestataire agréé du réseau Flex PRO®, spécialiste de l'autonettoyage et la protection des façades, toitures, terrasses, bardages, etc., s'attaque aux outrages du temps sur vos habitations. En ligne de mire : **la pollution atmosphérique et biologique.**

Les procédés sont labélisés, de fabrication française, sans pesticide sans biocide et applicables toute l'année.

Avec nos hydrofuges microporeux nous garantissons les résultats d'efficacité 10 ans !

Contactez-nous et testez gratuitement l'efficacité de nos traitements.

**Agence Oléron**  
3, rue de la Bouline/rue Carriña - 17310 Saint Pierre d'Oléron  
05 46 08 55 25  
oleron@fcr-application.fr - WWW.FCR-APPLICATION.FR

**Mr. Bricolage**

40 ANS DE PETITS PRIX

ÇA SE PARTAGE !

**PRIX PROMO 329€**

**TONDEUSE THERMIQUE TRACTÉE**  
Carter acier. Largeur de coupe 51 cm.  
Réglage centralisé de la hauteur de coupe.  
Mulching inclus. Grandes roues arrière.  
Bac de ramassage semi-rigide 60 L avec témoin de remplissage

**invenitiv** POWERED BY **HONDA**

**GARANTIE 5 ANS**

80 av. de Bel Air - SAINT PIERRE D'OLÉRON - 05 46 75 52 52

**Un programme résidentiel sur un emplacement privilégié**

**Vivaprom**

Résidence Vélodrome - Saint-Pierre d'Oléron

Contact : Caroline ROSSARD - LAMTI 06 28 02 23 36  
www.vivaprom.fr

**Agence RODRIGUEZ**  
Plus de 30 ans d'expérience à votre service...

89, av. de Bel-Air. RD 734  
ST-PIERRE D'OLÉRON

LOGATIONS VACANCES  
Transactions immobilières  
Locations à l'année

Tél. 05 46 47 18 12  
Fax. 05 46 75 03 82  
rodriguezr@wanadoo.fr  
www.agence-rodriguez.com

**Décor & Maisons**  
Fondé en 1959

9 route des Mirouelles  
17310 Saint-Pierre d'Oléron  
Tél. : 05 46 47 52 30  
decorsmaisons@gmail.com

decorsetmaisons

Du Mardi au Samedi  
9h30/12h30 - 15h/19h

**RÉNOVATION COMPLÈTE, TOUS TRAVAUX, DE VOTRE MAISON**

2 murs de couleurs à votre disposition...

Peinture & Décoration  
Ravalement  
Revêtement de sol  
Parquet Loft Déco  
Plafond tendu  
Papier peint  
Béton ciré  
Résines  
Voilage, Tissus d'ameublement...

**CRÉATEUR D'ÉMOTIONS,  
FOURNISSEUR D'INSPIRATIONS !**

**ACIF** CONCEPT ISOLATION FERMETURE  
**MENUISERIE**

MENUISERIES • BOIS / ALU / PVC • VOILETS  
PORTAILS • STORES • PERGOLAS BIOCLIMATIQUES

55 avenue de Bel Air - SAINT-PIERRE D'OLÉRON  
05 46 47 41 14  
www.conceptisolationfermeture.fr - cifstpierre@orange.fr

**TRAIT'ILE**

Termites, Capricornes, Vrilles  
Fourmis, Blattes, Cafards

Guêpes, Frelons,  
Frelons asiatiques

Souris, Rats

92 avenue de Bel Air  
17310 Saint-Pierre d'Oléron  
trait.ile@orange.fr

05 46 76 98 39  
07 89 66 69 95



édito



## Sommaire

- actu** 4/5 Présentation des nouveaux élus
- budget** 6/9 Un budget d'urgence sanitaire et de soutien
- coïvd19** 10/16 Rétrospective sur le confinement
- économie** 17/20 Les acteurs de la vie locale
- loisirs** 21/22 Comment se divertir ? La Maison de l'enfance/Le golf d'Oléron
- scolaire** 23 La crise vue par les écoliers
- aménagement** 24/25 Cimetière, une histoire à découvrir/Un jardin pour nos défunts/Les travaux sur la commune
- social** 26/27 La boucle rose en octobre/La médiation familiale/Préparons le téléthon/Transport pour les personnes isolées
- Permanences *Ma commune-Ma santé*
- La Cotinière** 28/29 Un contexte particulier pour la pêche/Le point sur les travaux du port/SNSM
- environnement** 30 Lutte contre les insectes indésirables/Oléron, territoire d'exception
- culture** 31 Les rues s'animent  
Programmation d'automne
- sport** 32 Ça matche pour le tennis  
La piste de BMX ouverte aux clubs
- infos** 33 Flash infos / Préparation du marché de Noël/Les navettes estivales
- échos du conseil** 34/35
- Expression des groupes politiques

Mademoiselle, madame, monsieur

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ce numéro spécial de La Lanterne, notre magazine municipal de la commune de Saint-Pierre d'Oléron.

Cette édition est singulière par les événements que nous venons tous de partager durant les précédentes semaines.

Commençons par les élections municipales qui ont, dès le soir du premier tour, défini l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux pour cette nouvelle mandature de 6 ans. Les résultats des trois listes candidates : 331 suffrages et 2 sièges pour la liste *Rassemblement pour Saint-Pierre d'Oléron* menée par Séverine Werbrouck, 584 suffrages et 3 sièges pour Philippe Raynal et sa liste *Agir pour Saint Pierre et Oléron* et 1549 suffrages et 24 sièges pour la liste *Bien vivre en Oléron* menée par Christophe Sueur.

Le confinement, mis en place dès le lendemain du 15 mars, a défini des priorités de soutiens multiples, auprès des personnes, des associations, des commerces alimentaires. Une cellule de solidarité auprès des personnes les plus fragiles, une aide pour le personnel soignant, ont également été mises en place et ont occupé tous les agents et élus volontaires. Que chacun en soit une nouvelle fois remercié.

Les modifications des ordonnances durant l'état d'urgence sanitaire ont permis au conseil municipal de se réunir une première fois le 23 mai afin d'élire adjoints et maire permettant officiellement d'agir et de porter avec bienveillance et persévérance les projets communaux comme l'ont si bien fait leurs prédécesseurs.

Un deuxième conseil municipal s'est déroulé le 12 juin, validant lors d'une très longue séance, les commissions internes, les représentations externes, les affectations des résultats, le débat d'orientation budgétaire et tous les budgets 2020... C'est dans ce contexte, tenant compte de la crise sanitaire Covid, des précautions et aides ont été votées par les nouveaux élus afin d'apporter aux acteurs économiques un soutien réel. Ces budgets 2020 se veulent ainsi particuliers, prudents et facilitateurs.

Ce conseil a été l'occasion de fixer une véritable feuille de route pour notre projet de mandat en honneur et respect des électeurs qui nous ont manifesté leur confiance, malgré les inquiétudes de l'épidémie, par un résultat de près de 63%.

Les effets de cette pandémie ne sont pas encore tous déterminés. Ils se déclinent en trois périodes majeures : vécue, en cours et à venir. Du confinement au déconfinement et de la saison touristique à la période des bilans économiques et sociaux, avec des effets irrémédiables qui détermineront l'avenir de notre territoire pour la prochaine année 2021.

La municipalité continuera d'apporter son aide, technique et humaine en réponse aux besoins, dans le respect des compétences et des règles communales et intercommunales.

Dans cette période de reprise, il est nécessaire de tenir compte des règles sanitaires, protectrices mais dans le respect de chacun d'entre nous, de concevoir une vie commune plus innovante, tolérante et solidaire.

Je terminerai en pensant à toutes celles et ceux qui n'ont pu réaliser leurs projets, un repas en famille, une activité sportive, une participation à la chorale du collège, l'organisation de manifestation et bien d'autres choses qui œuvrent pour le partage, dans un esprit collectif. Une pensée toute particulière aux familles qui ont souffert de cette épidémie de la Covid.

Merci de votre confiance, de votre soutien, à tous les acteurs qui œuvrent par générosité au *Bien vivre en Oléron*, à Saint-Pierre.

Christophe Sueur,  
maire



# Qui siège au conseil municipal ?



**Christophe Sueur, maire**

Sa liste *Bien vivre en Oléron* élue au premier tour de scrutin le 15 mars, Christophe Sueur gardait son siège de maire le 23 mai.

La nouvelle équipe est composée de sept adjoints, de quatre conseillers délégués,

de douze conseillers municipaux, dont cinq pour les deux groupes d'opposition.



**Martine Delisée, première adjointe**

Elections, funéraire, archives, recensement de la population, urbanisme, droit des sols, réglementation et autorisations liées à l'affichage, à la publicité,

aux enseignes et pré-enseignes, l'élaboration et la gestion des opérations d'urbanisme et actions foncières. Chargée des affaires juridiques, contentieux, la préservation des paysages, les relations avec les associations de village ou de lieux-dits et les comités de quartier, aménagements et travaux dans les hameaux et villages.

● **Commission urbanisme, publicité et villages**

Christophe Sueur, Martine Delisée, Françoise Vitet, Evelyne Morgat-Néron, Sylvie Chastanet, Patrick Gazeu, Monique Birot (en haut, à droite), Guy Bost, Christine Granger-Maillet (au-dessus) et Séverine Werbrouck (ci-contre).



**Éric Guilbert, deuxième adjoint**

L'amélioration des services rendus aux usagers du port, aménagements des abords du port de La Cotinière, relations avec les organismes portuaires et représentants des professionnels, activités nautiques

professionnelles et de plaisance. Préservation et aménagement du littoral, gestion de la voie publique, hygiène et propreté. Concertation avec les habitants au sujet de ces aménagements et travaux ; prise en compte des enjeux d'accessibilité dans les projets municipaux.

● **Commission travaux, affaires maritimes, littoral**

Christophe Sueur, Eric Guilbert, Luc Coiffé, Sylvie Frougier, Martine Delisée, Mickaël Normandin (ci-dessus), Lionel Andrez (photo en haut à droite), Evelyne Néron-Morgat, Philippe Raynal (photo de droite), Jérôme Guillemet.

● **Sylvie Frougier, troisième adjointe**

Suivi des budgets - principal et annexes (régies : golf, marché couvert et camping), - assurances et marchés publics. Politique en faveur des personnes en difficultés, les relations avec les associations oeuvrant dans le domaine social.

Politique en faveur des personnes âgées, les actions municipales en matière d'habitat, commerce, artisanat, entreprises, marché couvert, zones d'activités économiques, zones commerciales et artisanales, actions visant à dynamiser le développement économique, gestion des droits de place, foires et marchés extérieurs.

● **Commission finances, affaires économiques, foires et marchés, commerces**

Christophe Sueur, Sylvie Frougier, Martine Delisée, Eric Guilbert, Luc Coiffé, Edwige Castelli, Guy Bost, Sylvie Chastanet, Rodolphe Vatou (photo), Séverine Werbrouck.



**Patrick Gazeu, quatrième adjoint**

Prévention des risques majeurs d'origine technologique ou naturelle, sécurité et accessibilité des établissements recevant du public. Gestion des installations sportives, relations avec les clubs sportifs, les sports amateurs et professionnels, relations avec l'office municipal des sports.

Gestion des locaux municipaux, mise à disposition aux administrés des salles municipales. Fêtes et cérémonies, relations avec les associations d'anciens combattants, résistants et déportés.

● **Commission sport, bureau office municipal des sports :**

Christophe Sueur, Patrick Gazeu, Michel Muller (en haut), Agnès Denieau (dessous), Ludovic Lièvre-Perrocheau, Frédéric Deverny (ci-contre), Lionel Andrez, Annick Jaunier (ci-dessous), Philippe Raynal, Jérôme Guillemet.

● **Françoise Vitet, cinquième adjointe**



Vie scolaire, relations avec la communauté éducative (enseignants, autres intervenants, enfants, parents), restauration scolaire, actions à destination des jeunes (adolescents et jeunes adultes), en relation avec les structures intercommunales. Relations avec les acteurs économiques et associatifs de La Cotinière.

● **Commission scolaire et périscolaire, jeunesse**

Christophe Sueur, Françoise Vitet, Patrick Gazeu, Pierre Bégné, Corinne Pousset, Isabelle Raviat (photo), Michèle Brochus, Ludovic Lièvre-Perrocheau (photo), Philippe Raynal, Jérôme Guillemet.

● **Pierre Bégné, sixième adjoint**

Actions culturelles, programmation de spectacles et actions en faveur de la culture pour tous, médiathèque. Animations et manifestations organisées sur l'espace public. Patrimoine bâti.

● **Commission culture, animation, jumelage**

Christophe Sueur, Pierre Bégné, Edwige Castelli, Evelyne Morgat-Néron, Michèle Brochus (photo), Corinne Pousset, Monique Birot, Isabelle Raviat, Philippe Raynal, Séverine Werbrouck.



**Evelyne Morgat-Néron, septième adjointe**



Préservation et valorisation du patrimoine naturel, amélioration du cadre de vie en liaison avec l'adjoint aux travaux. Qualité de vie (environnement). Préservation des paysages, aménagement et entretien des marais. Actions de fleurissement et d'entretien des espaces verts.

● **Commission patrimoine, environnement, espace naturel et marais :**

Christophe Sueur, Evelyne Morgat-Néron, Martine Delisée, Eric Guilbert, Sylvie Chastanet, Loïc Mimaud (photo ci-contre), Pierre Bégné, Patrick Gazeu, Christine Granger-Maillet, Jérôme Guillemet (photo à droite).



## Les conseillers délégués



**Luc Coiffé, à la voirie communale**

Entretien et conservation de la voirie communale, mobilités (pistes cyclables, zones piétonnes-plan de circulation), plan de voirie et d'alignement.



**Corinne Pousset, à la communication et auprès des associations**

Journal municipal *La Lanterne*, communication interne aux services municipaux. Relations aux associations. Chargée du développement numérique.



**Sylvie Chastanet, aux campings, aux terrains de loisirs et au développement touristique**

Promotion de la ville, tourisme, relations avec l'office de tourisme, gestion de l'accessibilité des campings, camping-caristes et terrains de loisirs.



**Edwige Castelli, au jumelage**

Suivi des relations avec les villes jumelées et amies. Relations avec les acteurs culturels.

**Le conseil municipal est composé de vingt-neuf élus dont :**  
 - Vingt-quatre sièges pour la liste *Bien vivre en Oléron*  
 - Trois sièges pour la liste *Agir pour Saint-Pierre d'Oléron*  
 - Deux sièges pour la liste *Rassemblement Saint-Pierre d'Oléron*



## Un budget d'urgence sanitaire

Le début de l'année 2020 a été marqué par une pandémie mondiale sans précédent. Notre région, relativement épargnée sur le plan sanitaire, risque de subir en revanche les impacts de la crise économique.

Avec une activité liée au tourisme, les commerçants, confinés en avant saison, s'inquiètent pour la suite de l'année.

Ce budget est présenté, dans ses grandes lignes, par l'adjointe aux finances et aux affaires économiques, Sylvie Frougier.

La collectivité de Saint-Pierre d'Oléron a naturellement placé son budget 2020 au service de l'économie locale et de la protection de ses concitoyens.

Le 12 juin, le conseil municipal a voté, dans une séance marathon totalement inédite de quatre heures (photo ci-dessus), le débat d'orientation budgétaire (DOB), les budgets, la fiscalité, des mesures exceptionnelles liées à la Covid-19 et autres affaires courantes...

Les comptes administratifs (CA) de la commune et des budgets annexes (camping, golf, marché) avaient été votés avant le premier tour des élections municipales. Le budget communal laissait apparaître des excédents en investissement de 1 476 008€ et 730 695€ en fonctionnement.

Nous avons choisi de conserver l'excédent de fonctionnement sur la section de fonctionnement du budget

**Le budget communal laissait apparaître des excédents en investissement de 1 476 008€ et en fonctionnement de 730 695€**

communal pour faire face, d'une part, à l'augmentation des dépenses liées aux mesures barrières de protection de nos agents et de nos administrés (masques, gel...) et d'autre part, à une diminution des recettes.

Notre aide au commerce local s'oriente autour de plusieurs axes :

- exonération des droits d'occupation du domaine public (déballages devant les commerces et terrasses à la hauteur de l'emplacement de l'année N-1 (50 000€),
- exonération du paiement de la TLPE (taxe sur les enseignes et publicités extérieures) 2019, payable en 2020 (soit 60 000€),

- suppression du parking payant du port, à La Cotinière (soit 110 000€),

- soutien aux associations avec le versement intégral de leur subvention annuelle.



**Le budget 2020 de la commune s'équilibre en dépenses et recettes à 14 842 846€ toutes sections confondues :**

9 844 906€ en section de fonctionnement qui représente les dépenses et recettes générales et courantes de la collectivité.  
4 997 939€ en section d'investissement, qui, quant à elle, regroupe les dépenses et recettes liées par exemple aux projets de construction de routes, équipements sportifs, bâtiments...



Aménagement et réfection de la route du village de La Boirie

## et de soutien au commerce local

### Côté recettes...

La dotation globale de fonctionnement (DGF) qui représente la principale dotation de l'Etat envers les collectivités locales est en diminution constante depuis 2013 (-4,7% en 2020) : 1 497 559€.

Les produits des services et domaine sont prévus à hauteur de 254 000€ (-200 000€ liés au soutien Covid-19).

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, la fiscalité ne sera pas augmentée. Nous ne votons plus de taux de taxe d'habitation. Celle-ci doit totalement disparaître en 2021.

La collectivité a anticipé une baisse probable des transactions immobilières, au moins pendant le confinement, diminuant mécaniquement les droits de mutation perçus au titre de 2020.

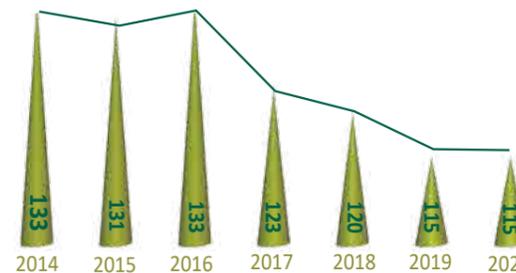
### Les dépenses

Les charges de personnel sont maîtrisées (48% des dépenses de fonctionnement) : 4 706 610€.

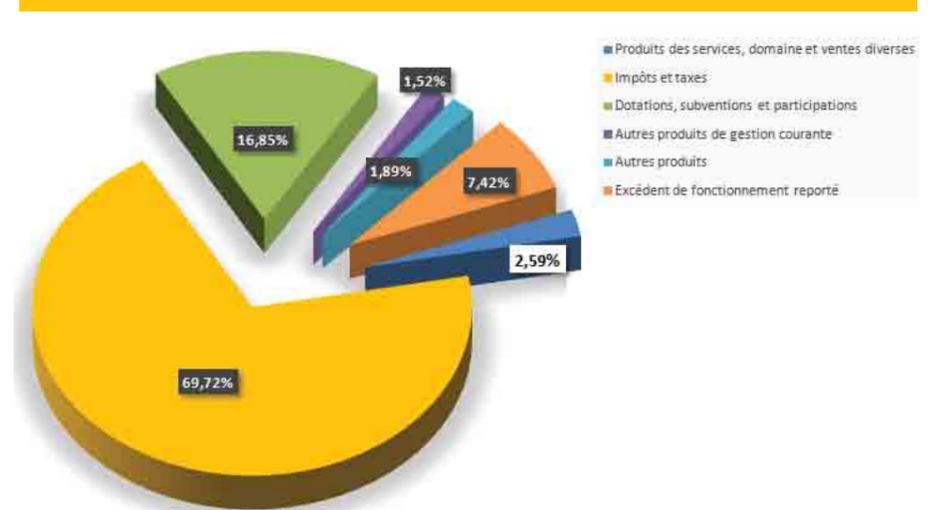
Les dépenses de gestion courante ont augmenté de 4%. Il est à noter que bon nombre d'associations bénéficieront de l'intégralité de leur subvention annuelle (pas d'impact lié au confinement) : 1 165 561€.

Les charges à caractère général ont été augmentées de 4,8% pour faire face aux dépenses liées à la crise : 2 264 347€.

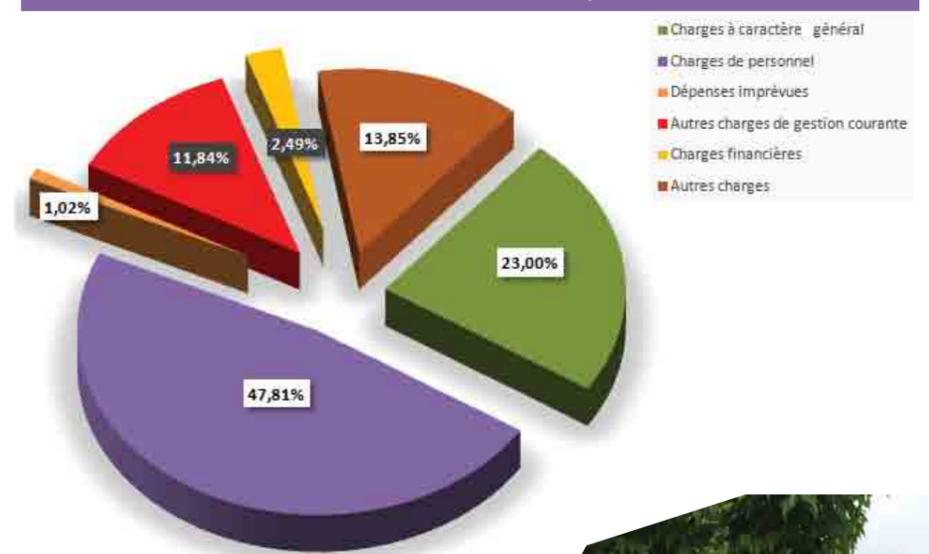
Il est prévu une enveloppe majorée d'entretien de voirie et de fossés. Les intérêts d'emprunts diminuent de 9,6% : 245 000€.



### FONCTIONNEMENT - les recettes



### FONCTIONNEMENT - les dépenses



L'effectif communal de 115 salariés est aujourd'hui à son niveau le plus bas.



Sur le parking du port les horodateurs ne seront pas installés mais une zone bleue est mise en place jusqu'au 15 septembre





Rue de La République



Rue de Etchebarne



Rue Clotaire Perdriaud

## Côté investissement

### Les recettes

L'excédent d'investissement, le fond de compensation TVA, les subventions et la taxe d'aménagement permettent de financer les projets 2020 sans recourir à l'emprunt.

### Les dépenses

Le remboursement du capital de la dette diminue de 9.6% en 2020. Il est de 601 787€ pour l'exercice.

L'année budgétaire 2020 amputée par les élections et la crise sanitaire va être courte. Elle nous permettra de faire aboutir des projets déjà bien préparés en amont, tels que la porte de l'église et la tribune de l'orgue : 20 000€, le pont de Fort-Royer 14 000€. Ou encore dans les écoles, la réfection des toitures, des enduits, la pose de rideaux occultants, l'acquisition de vidéoprojecteurs, d'ordinateurs et les nouveaux sanitaires sont inscrits au budget pour un montant de 120 000€ pour les trois écoles.

Des équipements pour la cuisine centrale sont prévus pour 56 000€.

Aménagement du centre technique municipal : 100 000€.

Réfection du toit de la première salle de tennis : 80 000€.

Etude pour une aire de stationnement des camping-cars sur le site du camping municipal : 10 000€.

Les projets plus longs seront construits sous forme de programmes pluriannuels en AP/CP (autorisation de programme/ crédit de paiement) permettant d'appréhender annuellement l'avancée des travaux et les enveloppes budgétaires associées : la poursuite de la réhabilitation de la mairie, réaménagement du cœur de ville de Saint-Pierre, les abords du port

de La Cotinière, le pluvial, le programme de voirie, le kiosque, l'école de musique, le chauffage de la salle de Bonnemie. Prochainement, les travaux de voirie parmi les plus importants concerneront la réfection des rues Clotaire Perdriaud, Etchebarne et de la République, ils devraient commencer avant la fin de l'année.



Fontaine pour le lavage des mains à l'école Jules Ferry



L'étude de l'aménagement d'un carrefour et des abords du port à La Cotinière est lancée

## BAISSE de la dette



L'un des deux ponts de Fort-Royer menace de s'écouler

# les budgets annexes

## Le golf

Le budget du golf peine à se remettre de la tempête Xynthia et de l'incendie du club house. Les efforts réalisés sur la structure commencent à porter leurs fruits mais la crise sanitaire va avoir un impact négatif sur les recettes de cette année.

Une subvention communale d'équilibre, à partir de l'année prochaine, sera sûrement nécessaire pour effacer le déficit. Toutefois l'arrivée d'un coordinateur et de nouvelles perspectives et propositions commerciales permettent un certain optimisme.



## Le marché couvert

Les recettes prévues sont stables, les loyers n'ayant pas été augmentés. Le budget s'équilibre en fonctionnement à 180 880€ et en investissement à 124 828€.

L'excédent de fonctionnement 2019 étant de 47 720€, cela permet de diminuer la subvention communale de 50%, cette dernière passant de 80 000€ à 40 000€. L'objectif d'arrêter de verser cette subvention en 2021 devrait être tenu si les résultats de ce budget arrivent à l'équilibre malgré la Covid-19. En 2019, la commune a renégocié un emprunt permettant de générer une marge de manœuvre financière afin d'effectuer des travaux : films occultants et de décor, bac à graisse. Nous avons mis à profit ces mois d'activité réduite du marché pour les réaliser et entreprendre un nettoyage complet des vitres, installer un bac à glace et démarrer les peintures extérieures, explique Sylvie Frougier.



## Le camping

Le camping municipal ne réouvrira pas cette année. En effet ce budget présente un déficit chronique, lié au gardiennage 24h/24 obligatoire sur le site, déficit qui n'aura pas manqué d'être accentué avec la crise sanitaire et les mesures à mettre en place. La municipalité réoriente ses réflexions avec notamment l'aide de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) vers une aire de stationnement des camping-cars qui fait actuellement défaut sur notre commune.



## Quelques réalisations de travaux en images

Autour du marché couvert, le parking s'est agrandi !

Plus d'une quarantaine de places de stationnement gratuites sont disponibles face au marché.

Le revêtement en gravillonnage bicouche et le marquage au sol ont été réalisés pour un montant de 17 480€.

La rue du Fief Norteau totalement réaménagée : près de 1000 mètres de voiries et de réseau pluvial ont été remis à neuf et aménagés pour la circulation. Cet axe apporte sécurité pour tous les usagers, véhicules motorisés, piétons et cyclistes conformément au PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics). Les travaux d'un montant de 800 000€ ont duré 7 mois.



# Rétrospective sur *le confinement*

## côté des marchés

La priorité était de maintenir l'ouverture des marchés de Saint-Pierre et de La Cotinière



Dans un courrier adressé à la sous-préfecture de Charente-Maritime, monsieur le maire demandait une dérogation d'ouverture pour le marché de La Cotinière dans laquelle il précisait : *ce marché alimentaire rassemble deux à quatre producteurs, du mardi au dimanche. Situé au cœur du village, de petite dimension il permet de remplir une fonction alimentaire pour les habitants de proximité. Toutes les mesures barrière préconisées par le gouvernement sont respectées, actives depuis la première semaine de confinement.*



Cette demande concernait également le marché de Saint-Pierre d'Oléron où des agents communaux assuraient le flux limité de la fréquentation depuis le 17 mars, dès la première semaine de confinement.

Par arrêté préfectoral du 24 mars, le préfet autorisait, sur demande du maire, une ouverture, à titre dérogatoire, les jeudi et dimanche, pour les deux marchés en respectant le dispositif.

## Chronologie d'une semaine

Après le dimanche 15 mars consacré à l'organisation des élections municipales dans de bonnes conditions matérielles et de mise en place de mesures de protection, la commune de Saint-Pierre d'Oléron a, dès le lundi 16 mars pris la mesure de la crise sanitaire annoncée. Trois axes d'actions ont été mis en œuvre d'un commun accord entre le maire, les adjoints, le directeur général des services et les services municipaux.

- Plan de continuité des services publics avec pour objectif : assurer le maintien des activités indispensables de la commune. Gestion de l'effectif des agents réquisitionnés physiquement à leur poste ou en télétravail. Dès le vendredi 20 mars, les agents les plus vulnérables étaient invités à rester chez eux, faisant l'objet d'une autorisation spéciale d'absence. Dans ce cadre, priorités on été données aux missions suivantes : mesures de maintien et d'adaptation des services publics, maintien d'un accueil physique et permanence téléphonique au standard mairie.

- Accueil des enfants pour les personnes prioritaires (dès le lundi 16 mars). A l'école élémentaire Pierre Loti, une fratrie de deux enfants était accueillie, (enfants de personnels soignants qui n'avait d'autre choix de garderie). Des agents municipaux d'accompagnement et des professeurs des écoles étaient mobilisés pour encadrer le temps de la garderie, pendant le repas et pour le nettoyage des locaux.

Les enseignants présents assuraient l'éducation pédagogique.

Continuité de l'activité funéraire, du service urbanisme (gestion des dossiers ouverts), présence de la police municipale et des services techniques pour assurer le fonctionnement du marché couvert (mesures de protection barrière), de la surveillance de la voirie, de la propreté de la ville, etc.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) avec l'appui des agents des écoles coordonnait une cellule téléphonique solidarité pour contacter, tous les deux jours, les personnes vulnérables inscrites au PCS (plan communal de sauvegarde).

- Une nouvelle organisation de travail : priorité au télétravail, dès le vendredi 13 mars. La commune avait, par anticipation, délibéré lors d'un conseil municipal en 2019. Pour les agents ne pouvant exercer le télétravail, c'est le régime ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) qui s'appliquait selon les recommandations du gouvernement. Des agents sont aussi restés à leur poste pour la continuité des services.

Protection des agents : pour ceux en contact avec la population, le matériel de protection était fourni, notamment des visières pour le personnel des espaces verts.

Priorité à l'information en direction de la population pour maintenir le lien social et assurer le ravitaillement alimentaire. Sur les recommandations de la Préfecture, M. le maire a pris la décision de



## inédite, début de confinement



déclencher le PCS permettant de toucher directement plus de 200 personnes pour communiquer le numéro d'accueil mis en place par la collectivité afin de connaître les besoins des personnes vulnérables. Les messages rappelaient la permanence téléphonique assurée par le service accueil de la mairie et la mise en place, à l'initiative de deux établissements privés de la commune, d'un service gratuit de courses à domicile.

Lundi 23 mars : distribution de courriers aux habitants de plus de 70 ans, précisant les n° d'urgence et l'organisation du service gratuit des courses à domicile, soit 1300 envois. A souligner, le concours de la poste qui a assuré la distribution gratuite.

Parallèlement à ces actions communales, les services de la ville de Saint-Pierre ont aussi apporté leur soutien aux médecins qui, avec le concours de l'agence régionale de la santé, ont mis en place une cellule médicale Covid 19 à la maison de santé, rue Cariñena.

Les agents des communes insulaires assuraient le filtrage des patients, orientés par leur médecin traitant, venus consulter au centre de santé où se trouvait une cellule Covid.

Mardi 24 mars : suite aux annonces du Premier ministre, M. le maire a pris attache immédiatement avec les services de la préfecture pour une demande de dérogation afin de maintenir l'activité des marchés alimentaires de la commune : marchés de Saint-Pierre et de La Cotinière.

Jeudi 26 mars : un projet de création de masques en tissu a été lancé pour pouvoir continuer d'équiper les agents avec ce matériel de protection. Fabrication avec le concours du comité de villages de la côte Ouest, élus, agents et particuliers.



Vendredi 27 mars : réunion en mairie de la cellule de crise, bilan des actions de la semaine et mise en perspective de la semaine 3 - la vie en mode Covid 19 continue et s'organise.

Au quotidien : *nous mettons en place chaque jour, avec les agents et élus, de nouvelles dispositions pour anticiper et éviter une évolution tragique de la propagation du virus sur la commune et l'île d'Oléron* soulignait M. le maire. Depuis le début de la crise sanitaire et l'intervention du Président de la République du jeudi 12 mars, ce sont sept cellules de crise qui se sont succédées.



Ce jour, c'est Christophe Papeau, en lien avec l'infirmier qui régulait les entrées. Un véhicule de la ville était prêté pour filtrer l'accès à la maison de santé.

Une organisation souple permettant d'ajuster quotidiennement les actions nécessaires et indispensables à la gestion de crise et de garantir le maintien des services publics, notamment en direction des plus fragiles.

Photos : maintien de l'accueil téléphonique aux horaires d'ouverture de la mairie. Trois agents se relayaient au quotidien.

En haut à gauche : Corinne Panès, responsable du centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Pierre et sa collègue Sophie Couteau à l'écoute des demandes des administrés pour apporter service et solidarité.

Le maire, les élus, le DGS, les chefs de services, tous réunis pour une plus grande concertation et une réflexion. La prise de décisions ne doit pas se faire dans la précipitation.

# Rétrospective sur *le confinement*

## Sécurité, salubrité et propreté

La police municipale redoublait d'activité sur le territoire de la commune, un paradoxe en ces temps de confinement. Il s'agissait de faire respecter les règles et les consignes qui s'accroissaient de jour en jour.

*Notre rôle est avant tout de prévenir, de veiller à maintenir l'ordre et de faire appliquer ces nouvelles mesures nous précise Miguel Folch, chef du service de la police municipale : nous sommes auprès de la population pour rassurer et prévenir. Notamment pour l'accès au marché où notre mission est de veiller à l'application des mesures barrière mais aussi de coordonner les actions et transmettre à l'autorité sur les problématiques de terrain ajoute-t-il.*

Si les agents contrôlaient la validité des attestations de déplacement, ils constataient surtout au début du confinement, des promeneurs encore tentés d'accéder aux plages mais les règles ont été intégrées et le confinement était plutôt respecté.

Cependant, ils ont eu à déplorer l'incivisme de ceux qui prenaient des risques et mettaient en danger leur entourage en faisant des feux de branchages par journée ventée alors que l'écobuage était interdit et l'est toujours. Les dépôts d'ordures aux pieds des points d'apports volontaires faisaient l'objet d'une surveillance particulière. Lors des rondes, les équipes découvraient des dépôts de déchets verts laissés dans les bois, sur les pistes ou encore sur des terrains accessibles...



Arllette Augé et Patrick Bergeret contrôlaient régulièrement l'accès aux plages

## Prioriser les tâches

Souvent en binôme, les équipes techniques ont dû adopter un autre mode de fonctionnement. Mesures de distanciation physique obligent !

Au lendemain du confinement, ils n'étaient qu'une dizaine d'agents à prendre leur poste. Sur la base du volontariat certains ont été affectés à des tâches inhabituelles, réquisitionnés sur le marché ou à la maison de santé pour faire valoir les mesures de distanciation physique.

Au quotidien, les agents des services techniques de la ville intervenaient sur le terrain pour assurer la propreté urbaine et la maintenance des équipements communaux.

Ils ont continué à entretenir les bâtiments, les abords des routes, les espaces naturels et végétalisés et veillaient au bon fonctionnement de certains ouvrages de régulation dont le suivi revient à la collectivité.

Cependant, l'entretien de la voirie, même si la fréquentation avait diminué, nécessitait un passage régulier

tel que la tonte des espaces verts ou le travail dans les serres municipales. Les inondations de l'hiver ont mis à mal certains ouvrages. Des ponts sous chaussées ont dû être détruits pour préserver des habitations hors d'eau. Si la ville était en mode *veille*, les agents municipaux restaient mobilisés et actifs sur le terrain pour intervenir au plus vite en priorisant les demandes.



Dans les ateliers, ponçage et peinture des volets de la mairie par Miguel Bausmayer, aidé de son collègue Raphaël Vidal

## Du cousu main

La commune de Saint-Pierre d'Oléron remercie les actions bénévoles et solidaires.

Les stocks de masques de protection du centre technique communal de Saint-Pierre d'Oléron étaient rapidement épuisés, pas de livraison à l'horizon ! Alors pour pallier ce manque, une large mobilisation de bénévoles, d'agents et d'élus, principalement des femmes, se sont mis à l'ouvrage pour aider le personnel en première ligne à se protéger et éviter la propagation du Covid 19.

Qui étaient ces petites mains ?

Claudine, Martine, France, Blandine, Jacqueline, Françoise, Jeannique... n'ont pas hésité à répondre à l'appel lorsque la pénurie de masques s'est fait ressentir. Rapidement, elles se sont mises à l'ouvrage, ont taillé, découpé, assemblé et piqué les tissus sortis du fond de leurs armoires.

Elles ont même vidé les stocks d'élastiques des supermarchés. Puis se sont attelées, derrière leur machine à coudre !

Selon le modèle du CHU de Grenoble, elles ont réalisé une centaine de masques qui ont été livrés et répartis en mairie dès le mardi 31 mars.

Une belle chaîne de solidarité spontanée, leur mobilisation est à saluer !



## Cellule téléphonique solidarité

Ainsi, tous les deux jours, étaient contactées les personnes vulnérables inscrites au plan communal de sauvegarde et celles inscrites sur le registre du plan de prévention *anti-canicule et grand froid*. La fusion de ces deux réseaux permettait de garder une veille de solidarité sur plus de deux cents personnes.

Si cette cellule de soutien solidaire a été organisée pour les personnes de la commune âgées de plus de 70 ans en priorité, elle s'ouvrait aussi plus largement aux personnes vulnérables ou en difficulté (soit les plus de 65 ans, handicapées, fragiles...).

*Depuis la crise COVID 19, une dizaine de personnes se sont proposées, elles constituent une réserve civique. Opérationnelles à la demande, elles viendront*



*effectuer des petits achats tels que le pain, des médicaments, achats de première nécessité mais aussi pour diverses courses qui aident à lutter contre l'ennui lié à l'isolement, tels que des magazines de mots croisés, la presse ou des livres, expliquent Corinne et Sophie, agents du service CCAS.*

Gilbert donne son point de vue : *nous sommes rassurés de sentir cette présence même si elle n'est que téléphonique. Nous ressentons beaucoup de bienveillance de la part du personnel, ce lien nous aide à garder espoir de jours meilleurs.*

Les agents avouent passer beaucoup plus de temps au téléphone : *il faut être à l'écoute en ces moments tellement particuliers. Nos aînés ont un besoin d'échanger, au-delà de leurs préoccupations à gérer des besoins du quotidien, ils éprouvent le besoin de nous parler de*

*leur famille qui leur manque. C'est une fenêtre qui s'ouvre vers l'extérieur.*

Ces témoignages montrent l'importance des moyens mis en œuvre qu'il faudra peut-être prolonger après ce confinement pour certains.

Parallèlement, un *drive* simplifié s'est spontanément organisé avec l'appui de deux distributeurs, et cette opération perdurait depuis le 16 mars. Les personnes inscrites sur les deux réseaux pouvaient passer leur commande en direct au service qui transmettait au distributeur.

Le magasin *Vival* à La Cotinière et le centre *Leclerc* à Saint-Pierre d'Oléron avaient proposé un service gratuit de livraison à domicile, très apprécié des personnes à mobilité réduite ou encore de ceux pour qui sortir présentait un risque.

Le mot de l'élue aux affaires sociales, Sylvie Frougier : *très vite, élus et personnel communal se sont mobilisés pour assurer cette veille auprès de nos administrés les plus fragiles. C'est un lien indispensable qui apportait réconfort et aide en cette période anxiogène, à maintenir bien au-delà de la crise. Je salue le personnel communal et les bénévoles qui se sont manifestés dans la réserve civique et dans la confection des masques, pour la solidarité dont ils ont fait preuve.*



Philippe Pain, gérant de la superette de La Cotinière préparait ses commandes qu'il livrait gratuitement

## Un réseau solidaire

Après une pause forcée, le réseau MONALISA, géré par le service *Vie quotidienne* a repris son activité en s'adaptant au contexte. Les bénévoles se rendaient à nouveau auprès des personnes âgées.



Plusieurs coopérations territoriales pensaient aux relais à imaginer et réintroduisaient l'engagement bénévole de proximité et l'action en équipe pour éviter les ruptures en fin de crise et bâtir des liens durables.

D'autant que ce déconfinement correspondait à l'entrée dans la période estivale toujours difficile à traverser pour les personnes âgées isolées.

Partout le constat était le même : les propositions spontanées des citoyens pour aider sont nombreuses, plus nombreuses que la capacité des organisations à les intégrer. Plus nombreuses aussi que les besoins d'aide face à la nécessité de réagir.

S'il était difficile d'intégrer rapidement des volontaires et des bénévoles dans le rythme du traitement de l'urgence, les intervenants ont su déployer les moyens pour accueillir cette vague de solidarité et l'aider à s'organiser.

Les bénévoles sont restés en contact téléphonique avec les personnes visitées afin de conserver des liens.

Après ces jours de confinement, la limitation des contacts plongeait les plus âgés dans un isolement profond, dont nous connaissions bien les risques. Les bénévoles de Saint-Pierre visitaient les personnes âgées du réseau MONALISA en respectant les règles. Un moment d'échange et de convivialité pour rompre la solitude.

Le maillage du territoire par des équipes bénévoles pour le lien social a contribué à reconstituer notre résilience sociale, vitale pour la suite.

Sylvie Frougier, précise : *je remercie tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour soutenir le moral des plus fragiles en leur apportant réconfort et chaleur.*

# Rétrospective sur *le confinement*

## Ouverture des écoles et de la cantine

Les écoles maternelles et élémentaires et le restaurant scolaire ont ouvert dès le mardi 12 mai. Conformément aux injonctions du ministère de l'éducation nationale, le service enfance de la ville, avec l'aide des services prévention-sécurité et techniques ont organisé et aménagé les espaces dans les écoles.

Une charge lourde pour le personnel communal qui devait mettre de nouveaux moyens à disposition. Un travail conjoint au quotidien entre les équipes et les enseignants sur le temps scolaire.

Mais les enfants ne reprenaient pas tous le chemin de l'école, distance physique oblige et autres raisons !

Sur la base du volontariat des parents, les enseignants ont accueilli les élèves, selon des critères d'espace et de priorité liés à la profession des parents (enfants de soignants, service de sécurité ou

d'enseignants), les classes rouvraient mais avec des effectifs réduits de plus de moitié. Une reprise différée pour certains, les petits et les cours préparatoires entraient plus tard.

*Il faut impérativement respecter quatre mètres carré entre chaque élève. Matériellement, il nous est donc impossible d'accueillir une classe entière dans nos établissements* déclarait Françoise Vitet, adjointe aux affaires scolaires.

Habituellement, si les effectifs comptent entre 25 et 30 élèves par classe, la superficie d'une salle, selon les écoles ne permettait pas d'aménager plus de 10 à 12 tables. Un casse-tête pour les agents municipaux et les enseignants.

*Parler derrière le masque ne facilite pas toujours la compréhension, avoue une professeure des écoles.* Les enseignants en plus de leur rôle pédagogique, assistés des encadrants, devaient faire respecter les mesures barrière auprès des enfants. Le lavage des mains plusieurs fois par jour, les jeux dans la cour, le lavage des sanitaires, les récréations décalées. Toutes ces mesures sanitaires répétées plusieurs fois sans compter le nettoyage du matériel éducatif, autant de contraintes auxquelles personne n'avait été confronté. De nouvelles méthodes d'apprentissage que les maîtres, maîtresses et élèves ont dû assimiler. En règle générale, ces consignes étaient assez bien perçues par les enfants.



Toutes les cantines de la commune ont aussi fait l'objet d'une installation adaptée afin d'accueillir les enfants qui venaient prendre leur repas dans les meilleures conditions. Au préalable, il a fallu désinfecter tout le matériel, ustensiles, plats, fours, mobilier... jusqu'à la dernière fourchette ! Les locaux ont été passés au désinfectant, du sol au plafond, enfin presque ! (photo ci-dessus).

Deux enfants par table maximum et dans un premier temps, ce sont des repas froids qui ont été servis. Le personnel pouvait ainsi se rendre plus disponible auprès des enfants pour les encadrer au moment des repas. Quarante-dix repas étaient préparés par l'équipe de la cuisine centrale.



## Ouverture des plages, un maire en première ligne !

Le 15 mai, l'arrêté préfectoral venait de tomber ! Les accès aux plages de la commune étaient enfin autorisés... Retour sur cette épopée du maire.

Depuis le 19 mars, les plages étaient interdites au public. Le déconfinement fixé au 11 mai permettait la reprise progressive des libertés de circulation, l'ouverture des parcs et jardins dans les villes mais aucune information sur les plages.

Le maire s'en émeut directement auprès du Président de la République en arguant que les plages de l'île d'Oléron sont nos *jardins publics* du bord de mer... l'accès aux

plages et les espaces naturels littoraux font partie intrinsèque de notre vie. Cette initiative fait écho, les parlementaires des deux assemblées se saisissent du dossier et tous travaillent, main dans la main à des amendements. Radios, journaux, chaînes infos réagissent, le maire relaye en boucle, ses arguments qui font mouche.

D'autres maires, notamment bretons montent également au créneau. Le jeudi 14 mai dans sa

déclaration relative au déconfinement, Edouard Philippe annonce la réouverture des plages au public. La démocratie locale et surtout le bon sens l'ont emporté pour la satisfaction des habitants du bord de mer, d'Oléron et d'ailleurs.

Sur Saint-Pierre, ce sont huit accès à la plage qui ont été autorisés. Et grâce à la CdCIO, les autorisations ont pu se faire en mode express pour toute l'île de manière coordonnée.



# Rétrospective sur *le confinement*

## Les commerçants face au Covid

*Sonnés, abasourdis, K.O. debout, un genou à terre... nous sommes passés, comme vous, par tous les états !*

En pleine préparation de la première partie de saison, celle qui permet de redémarrer après l'hiver, nous avons fermé boutique, nous coupant de nos clients.

Pourquoi faire ce métier si ce n'est pour l'échange, les sourires, les conseils, le plaisir de voir venir et revenir nos voisins, leur famille et amis mais aussi revoir ceux pour qui Oléron rime avec détente, convivialité, nature... les Oléronais de toujours comme les Oléronais d'un jour.

Privés de vous, privés de tout, nous avons préparé au mieux le redémarrage car il ne faisait aucun doute qu'il arriverait. Une solidarité exemplaire s'est mise en place : nous serrer les coudes, ouvrir dès que possible mais en toute sécurité, soutenir les plus impactés ou les plus fragiles. Mise en commun des bonnes adresses pour les aides privées ou publiques, achats groupés de produits sanitaires, consumma-

tion au maximum dans les commerces de proximité... comme vous.

Aujourd'hui, aucun commerçant ou artisan n'a fermé dans la commune mais cela ne veut pas dire que tout va bien. La saison est devant nous, comme les charges qui n'ont été que reportées. Nous devons y faire face à l'automne... un bel été est nécessaire mais ne suffira pas.

Jusqu'à la crise, les commerçants pouvaient passer l'hiver grâce à des ressources qu'ils n'auront pas en 2020. Alors il faudra que chacun ait vraiment conscience que consommer local est vital si nous voulons maintenir une offre indépendante et variée, continuer à pouvoir prendre un café ou l'apéro avec les copains, sortir le soir ou bouquiner... avoir des écoles et services publics en hiver comme en été. Si nous voulons réellement construire ce monde d'après dont on a tant entendu parler. Tout a changé, rien ne changera...

*Stephan Rocton, président de l'union des Commerçants et Artisans de St-Pierre*



## Un masque pour chaque habitant

Grâce au concours du département de Charente-Maritime, la municipalité a décidé de mettre à disposition un masque pour chaque habitant de la commune de Saint-Pierre d'Oléron domicilié en résidence principale. Réutilisables et lavables jusqu'à 10 fois, près de 7000 masques étaient fournis gratuitement, livrés mardi 5 mai en mairie par les conseillers départementaux, Dominique Rabelle et Michel Parent.

Dès les 11 et 12 mai, ils étaient distribués en différents points de la ville, bureaux de vote et salles municipales dans les villages.

Pour les personnes fragiles, inscrites au fichier personnes vulnérables, ce sont les élus qui ont assuré la livraison à leur domicile.



## Et à La Cotinière...

Si, seuls les commerces de bouche, la presse et le bureau de tabac étaient autorisés à recevoir du public en cette période de confinement, ils n'étaient pas tous pour autant à l'arrêt.

Certains ont fait preuve d'inventivité pour apporter leur soutien auprès de leurs fournisseurs et de leurs clients. Notamment, Cathy de *l'île aux images* : *je me rendais tous les matins à la boutique, soit pour diffuser l'info sur mon site ou les réseaux sociaux ou encore pour assurer des ventes par correspondance.* Avec l'artiste local Möga, ensemble, ils ont proposé à la vente, chaque jour, un magnet poisson original, différent, pour constituer une cagnotte dédiée aux soignants d'Oléron.

Malgré une activité virtuelle intense, le chiffre d'affaires du mois d'avril réalisé ne représente que 5% du chiffre d'affaires habituel. Une période qui laissera bien sûr quelques blessures mais aujourd'hui, les commerçants ont pu constater une bonne fréquentation du mois de juin qui, espérons-le, sera prometteuse pour la saison.

En bas de la rue du port, ils étaient plus nombreux à maintenir leur activité. Les quelques commerçants du marché, le tabac, la presse, le boulanger, le boucher et la superette ont contribué à préserver une dynamique de village. Quartier où les riverains avaient plaisir à se retrouver, lien essentiel en cette période de repli.

Depuis la mise en piétonisation d'une partie du bourg de La Cotinière, les commerçants ont étendu leurs horaires d'ouverture.

Les boutiques sont donc ouvertes en nocturne jusqu'à la fin du mois d'août, de 19 heures à 23 heures.

# Rétrospective sur *le confinement*

## Le point de vue des professionnels du camping

*Au début de la première annonce, nous, acteurs du tourisme, pensions que ce virus allait disparaître dans les jours à venir et que nous allions reprendre une activité normale dès avril. Mais après les annonces qui tombaient chaque jour, nous informant un nombre grandissant et stupéfiant de malades qui succombaient, certains d'entre nous se sont vus rentrer dans un monde imaginaire, dans un monde irréel, pénétrer dans une nouvelle ère, inédite à ce jour, où chacun éprouvait différentes inquiétudes, notamment la peur d'attraper ce virus que nous ne connaissions pas, mais qui se propageait comme la peste et bouleversait totalement notre vie.*

Sur le plan économique, nous étions inquiets de ne plus pouvoir recevoir du public alors que quelques jours avant, nous étions confiants ; des chiffres de réservations de janvier et février qui annonçaient une saison satisfaisante pour 2020, environ + 15 %... Et sans surprise, dès la première annonce du confinement, puis en avril et au fil des jours, le baromètre des réservations entamait et poursuivait sa descente aux enfers. Les acteurs du tourisme se virent sous une avalanche d'annulations et de demandes de remboursement des acomptes versés durant janvier et février pour les vacances de juillet et août, idem pour les week-ends de mai... Les mesures d'aide ont été les bienvenues, pour la majeure partie de nos acteurs du tourisme : chômage partiel, fonds de solidarité, prêt garanti par l'état, report des mensualités des prêts, exonérations des cotisations sociales patronales, pour évi-

ter la faillite de nos établissements. Mais ces aides ne font pas tout, car chaque jour passé sans vacancier est un jour sans économie pour notre territoire.

Mi-avril, l'Etat demandait à toutes les organisations professionnelles, bar-restaurants, hôtels, hôtellerie de plein air, de plancher sur une proposition de protocoles sanitaires en un laps de temps record afin qu'elle soit prête pour le 24 avril pour la rencontre avec le chef de l'Etat. Et en raison de la hausse phénoménale de mortalité en France, celui-ci n'a pas pu annoncer de date d'ouverture. Malgré cela, les acteurs du tourisme ne se sont pas découragés pour autant et ont bien compris qu'ils pouvaient recevoir les vacanciers, seulement en mode hygiaphone et plus généralement avec des vitres de séparation. Un paradoxe pour les acteurs du tourisme d'Oléron dont l'essence même est l'accueil et l'art de bien recevoir. Qui pouvait imaginer il y a encore quelques mois, que masques, gel, gants, surblouses... seraient des arguments de ventes pour 2020 ?

Le 2 juin, l'ouverture tant attendue et espérée depuis des semaines, était enfin possible. Il faudra essayer de sauver l'essentiel durant cet été.

Interrogés il y a quelques jours, plusieurs acteurs du tourisme de Saint-Pierre, après l'ouverture et l'acceptation du protocole sanitaire de l'Etat, nous racontaient comment ils ont pu préparer leur saison, entre le soulagement et le stress de lancer une saison inédite qui soulève de nombreuses interrogations. *A votre santé !*

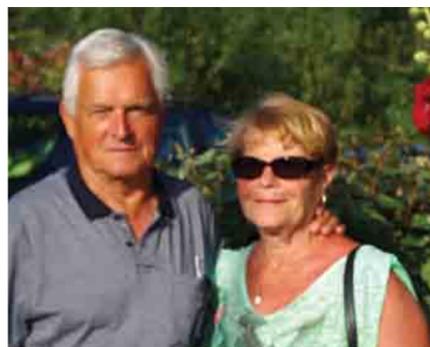
*Sylvie Chastanet, conseillère municipale au développement touristique*



L'association des campings oléronais a mené une action de communication réalisée par J-Ben, destinée à rassurer les vacanciers et les informer sur l'ouverture des campings... Elle a généré plus de 75 000 vues sur Facebook ! Témoignages des professionnels et usagers recueillis par Sylvie Chastanet, conseillère déléguée aux campings, terrains de loisirs et développement touristique.

*Très inquiets durant tout le confinement, nous nous demandions si nous allions ouvrir notre camping, ... Nous avons décidé de rembourser les clients qui nous le demandaient. Si aujourd'hui nous sommes ouverts, nous craignons quand même une crise économique avec une baisse de pouvoir d'achat à venir qui entraînera certainement une diminution de la fréquentation cette année, précisent Martine et Jean Michel gérants du camping Les Cupressus, route des Grands Coutâts. Pour Chantal Massé et son fils Cyprien du camping des Pins à La Cotinière, il fallait faire vite ! Nos premières inquiétudes en plus du Covid, c'était de nous dire que l'on ne pourrait pas ouvrir de la saison. Nous avons été laissés dans le flou pendant des semaines et le 2 juin, nous étions très soulagés bien sûr. Nous regrettons cependant de l'apprendre seulement trois jours avant. Puis nous nous sommes posés les questions concernant les gestes barrière s'ils étaient réalisables ou pas tant sur le plan économique, car cela représente un coût, que sur l'aspect esthétique. Surtout de savoir si les vacanciers allaient être au rendez-vous ? Les réservations se feront à la dernière minute et les séjours seront plus courts.*

*Photo ci-contre : Jacqueline et Jean-Claude, camping caristes de Charente : quelle joie de savoir que l'on va pouvoir reprendre la route de l'île d'Oléron chère à notre cœur. De retrouver notre camping, adieu la nostalgie et place maintenant au bonheur, aux sourires, à nos promenades sur le port.*



### Elle et lui coiffure mixte

Isabelle Mesnard ouvre son salon de coiffure en centre ville de Saint-Pierre, près du bar-restaurant Le Zing, rue Louis Barthou. Elle exerce le métier de coiffeuse depuis son plus jeune âge. Forte de son expérience, elle n'a cessé de se former et coiffe aussi bien les femmes que les hommes. Sa spécialité : les mèches, la coupe et pour répondre aux demandes de ses clientes, elle se forme régulièrement ! Son salon, joliment décoré est ouvert toute l'année, du lundi au samedi, avec ou sans rendez-vous. Tél. 05 16 35 93 60

### Une place de choix pour Marcel et Violette

Héritière de cet ancien hôtel particulier où l'écrivain Pierre Loti aimait séjourner, Ariane Cauchy a réaménagé les bureaux de son entreprise *Oléron Bâti*. Plus qu'un espace déco, l'enseigne *Marcel et Violette* est avant tout un nouveau concept.

Dans cet espace convivial et chaleureux, le client peut flâner et découvrir une collection d'objets *tendance* et raffinés mais également s'y poser. Dans la petite cour ou dans une pièce confortable, selon le temps, il est permis de boire



## Les derniers commerçants venus s'installer à l'année !

### *Monsieur Dames*, habille de la tête aux pieds

La boutique d'Hervé offre un large choix de vêtements exclusivement confectionnés dans l'hexagone.

Il privilégie ses achats auprès de créateurs ou marques certifiés *fabrication française*, confectionnés dans des ateliers alliant savoir-faire et qualité. Une vraie volonté environnementale et sociale car le lin est cultivé sur le territoire et la laine provient d'élevages français. Il propose une gamme de chaussettes dépareillées d'une jeune marque dont les ateliers sont installés à Limoges. L'occasion de

mettre une note d'humour à ses pieds ! Gilets, vestes, porte-clés et bonnets ont été tricotés par des petites mains locales. Sacs, pochettes et écharpes viennent compléter le rayonnage. Pour l'été, une collection de lunettes solaires fabriquées à partir de coquillages recyclés est à découvrir. Le nom de sa boutique est un clin d'œil au film culte *Les Demoiselles de Rochefort*, où Michel Piccoli, Simon Dame, tient le rôle d'un commerçant. Face à la poste, rue du G<sup>al</sup> De Gaulle

un café, un thé ou une boisson fraîche accompagné pour les plus gourmands d'une mignardise fournie par l'une des pâtisseries à proximité. Chef d'entreprise en bâtiment, la maison a toujours été son domaine de prédilection. Depuis toujours, son attirance pour l'architecture intérieure lui confère des compétences en matière de décoration, d'agencement et d'aménagement, secteurs dans lesquels elle s'est récemment formée. Située face à l'église, sa boutique regorge d'articles issus de l'artisanat,

en provenance de différents pays... luminaires aux notes scandinaves, tables indiennes en bois recyclé, tapis en jonc de mer, coussins confectionnés à partir de matières nobles et autres petits objets... mais aussi une collection de bougies aux parfums subtils dont elle est la créatrice. Un accueil sympathique dans une ambiance cocooning où il fait bon prendre le temps de flâner et d'échanger avec la propriétaire des lieux. Magasin ouvert à l'année, du lundi au dimanche matin, rue de La République, face à l'église.



Catherine d'Arzac © Odile Motelet

## Les artistes exposent aux Poissons Volants !

C'est dans un nouvel espace d'exposition, en face de l'entrée du cinéma l'Eldorado à Saint-Pierre d'Oléron que la galerie d'art *Les Poissons Volants* a ouvert ses portes début juin.

Installée dans une maison typiquement oléronaise, au cadre chaleureux, chaque visiteur pourra découvrir les œuvres présentées.

Pour l'édition 2020, la galerie accueille des artistes inédits mais aussi des artistes déjà plébiscités les années précédentes. Sculpteurs, plasticiens, peintres, photographes, céramistes, graveurs... toute une palette d'expressions pour cette nouvelle aventure artistique. La galerie *Les Poissons Volants* est ouverte à l'année.

Entrée libre ou sur rendez-vous.

Catherine d'Arzac : 06 85 65 35 80



## Un collectif d'artistes oléronais

*Artistik collaboration* est née de la rencontre de trois artistes créateurs vivant sur l'île d'Oléron et de leur désir de former un collectif mettant en lumière leurs sensibilités artistiques.

Séduits par la transformation d'une matière donnée, ils utilisent la texture des matériaux, lisse ou travaillée, riche ou pauvre, dense ou pure et présentent des créations personnelles et uniques.

**Guillaume Tissanié** (en médaillon) Cet artiste créateur offre sa vision de la joaillerie grâce à l'inspiration de terres lointaines parcourues et de ses innombrables rencontres et expériences à travers sa marque Fusyom.

Il recherche l'harmonie des formes plus que le respect des normes. Ses créations sont faites pour être vues, touchées, et finalement emportées.

**Sylvie Riou Marillaud** (à droite) Elle instaure un dialogue singulier entre la photographie et la peinture sur des



supports en bois retravaillés. L'utilisation de la couleur et son détournement renforcent ses marines et ses paysages insulaires. Sylvie propose une création d'œuvres originales... miroir déformé de notre réalité.

**Chrystel Groot** (à gauche) Elle travaille uniquement avec l'acrylique pure. Peinture au couteau ou au pinceau, ses toiles sont conçues pour que l'on puisse voir les mouvements et les strates de la matière. Le spectateur est immergé dans un univers très coloré, mouvementé, jusqu'à l'agressivité visuelle. Ses thèmes de prédilection sont souvent l'introspection et le spirituel qui sont eux impalpables.

Ils exposent cet été sur l'île, suivez-les !

**Mail :** [artistikcollaboration@gmail.com](mailto:artistikcollaboration@gmail.com)

**Facebook :** [Artistik Collaboration](https://www.facebook.com/ArtistikCollaboration)

**Instagram :** [artistikcollaboration](https://www.instagram.com/artistikcollaboration)



## Calme et bien-être au rendez-vous...

Dans le quartier du vieux village de La Cotinière, au calme d'un petit canton, dans sa maison de pêcheur, Nicole a consacré une pièce pour y pratiquer ses massages et soins énergétiques. Attentive à l'échange et au partage, elle apporte détente et réconfort.

Formée à l'Institut Hypoténuse, une école certifiée *Qualité massage ISO 9001*, Nicole Chérif est une praticienne qui considère que le toucher est le premier sens qui nous relie et aussi celui qui reste lorsque l'on perd le goût, la vue, l'odorat ou l'ouïe au fil des années. Il doit donc avoir une intention de bienveillance. Le massage valorise la conscience et amène le corps à se relâcher, permettant ainsi de retrouver un équilibre et une sérénité pour aller vers un comportement positif... Au-delà du toucher, le massage peut favoriser une reconnexion avec des ressentis corporels oubliés, il apporte un meilleur équilibre du corps et de l'esprit, libère des tensions musculaires et nous rappelle que le corps a besoin d'être chouchouté.

Plusieurs massages au choix : l'hawaïen rappelle l'effet des vagues, l'hypoténuse, lui, fait appel à des techniques suédoises et californiennes ou encore le Kalyaan karité de sa propre création... mais également un spécial femme avec son subtil et délicat parfum de rose, une méthode contre la tristesse et la mélancolie, à essayer à tout prix !

Passer entre ses mains, c'est s'accorder une petite parenthèse, tel un voyage afin de se recentrer sur soi-même ou simplement un temps de lâcher-prise.

Nicole Chérif - 14 rue Camille Roudat  
La Cotinière : 06 99 18 20 33



## L'art floral au féminin

Comme au tout début de sa création, c'est une femme qui occupe ce commerce de fleurs et décoration, *Passé Rose* a changé de propriétaire en début d'année !

Bénédicte Brachet, diplômée en horticulture revient sur Saint-Pierre. Spécialisée en art floral, avec Ambre, son employée, elles forment un binôme complémentaire et apportent une nouvelle dynamique.

Bénédicte s'est enrichie d'une expérience de plus de 30 ans en jardinerie, ce qui lui confère de nombreuses connaissances dans ce domaine. Pour l'heure, il lui importe de développer la partie



Karine Nommé, kinésologue

événementielle et de se faire connaître auprès des professionnels pour assurer une collaboration de qualité.

Dans cette boutique, on trouve un large choix de compositions florales, de plantes et petits végétaux mais aussi une belle sélection d'objets de décoration. Auprès de leur clientèle, elles ne tarissent pas de conseils en matière de plantation, de jardinage et d'entretien.

Artisan fleuriste de France, adhérente aux différents réseaux tels qu'*Interflora* ou *1,2,3 Fleurs*, elle s'inscrit également dans une démarche de commerce équitable.

*Passé Rose*, place Gambetta, ouvert à l'année, du mardi au dimanche matin, tous les jours en saison. 05 46 47 32 00

*Enseigne créée en 1989 par Gisèle Caillaud et son défunt mari Jacky.*

## Kinésiologie et magnétisme

Karine Nommé a osé une reconversion professionnelle, après une expérience en pharmacie et responsable qualité, Karine s'est orientée tout naturellement vers des techniques holistiques qui s'intéressent au corps dans son ensemble, la kinésiologie et le magnétisme. Sa démarche est d'aider les personnes dans une recherche de bien-être, soulager leur souffrance tant physique qu'émotionnelle, de les accompagner dans ce sens mais également dans leur projet. La kinésiologie et le magnétisme sont des suppléments de soin qui bien sûr ne se substituent en aucun cas à la médecine mais un bonus dans un processus de guérison pour traiter différents maux.

*Dans un premier temps, il s'agit de définir un objectif par rapport au problème évoqué et d'aider les personnes à chercher et comprendre l'origine pour ensuite trouver la solution dont le corps a besoin, grâce*

*à ses propres ressources*, nous précise Karine. Il arrive parfois que les personnes aient du mal à identifier leur mal-être, il est donc nécessaire d'y travailler ensemble. Si le corps durant notre parcours de vie a mémorisé des traumatismes, il sait ce dont il a besoin. Par simple pression du muscle, sa tonicité va informer. Sans restriction d'âge, ces techniques s'appliquent aussi bien chez l'enfant qu'auprès de l'adulte et tout au long de la vie. La kinésiologie intervient tant sur les maux physiques qu'émotionnels. Elle améliore la gestion du stress, favorise le lâcher-prise, renforce la confiance et l'estime de soi et libère le mental.

Coordnatrice d'événements autour du bien-être, elle organise aussi des rencontres avec différents intervenants. Installée route des Allées, Karine Nommé reçoit du lundi au samedi, sur rendez-vous : 06 82 82 86 81

## L'art du maquillage

Valérie d'Art Don (Dardon de son nom), ouvre un salon de maquillage permanent à La Cotinière, tout près de la mer. Elle met à profit son expérience de 20 ans, quitte la ville rose pour exercer sur Oléron dans un espace cocooning.

*Je ne travaille qu'avec des pigments naturels et des aiguilles conformes aux normes européennes, précise-t-elle. Je prends en compte le teint de la personne, sa couleur de cheveux et ses expressions. Je sublime plus que je ne maquille ! Avec toute la minutie requise et dans le res-*

pect des règles sanitaires, elle effectue le tatouage des sourcils, poils à poils, le cat eyes, (comprenez les yeux de chat) pour souligner le regard et le magic lips, un tatouage des lèvres subtil qui suffit à rafraîchir une bouche triste. Mais au-delà du maquillage, elle répare les traces laissées par des accidents de la vie et corrige aussi les imperfections laissées par le temps. Juste pour être encore plus lumineuse mais sans jamais exagérer ! Uniquement sur rendez-vous - n° 16, rue des Grand Huniers.

Informations au 06 85 71 90 99





## Made île...déco, bibelots et autres

Un nouveau magasin de décoration intérieure et d'aménagements s'est installé rue de La Bouline à Saint-Pierre d'Oléron (ancien *Island Surf Shop*), sous les arcades.

Du meuble aux luminaires en passant par la décoration intérieure, tapis, vaisselle... rien ne manque, la diversité est au rendez-vous. La force de cette entreprise oléronaise s'appuie sur sa surface de stockage avec plus de 600 m<sup>2</sup> basés en Poitou-Charentes. C'est pourquoi *Made île* ne présente pas seulement des objets de décoration tendance pour concevoir et relouer la maison mais conseille également à domicile et propose des solutions 3D de décoration - un nouveau concept gratuit, spécialement adapté aux besoins, notamment sur toute une gamme de cuisines de tous styles, fabriquées en France. Du chantier neuf à la rénovation, l'équipe de professionnels accompagne le client et ensemble, ils définissent le projet. Du chiffrage, jusqu'à l'installation, précise monsieur Lambert, directeur. Ouvert à l'année 05 46 47 19 17



## Coach scolaire, une aide supplémentaire

Lorsque les notes chutent, parents et enfants s'inquiètent ! Une baisse de résultats peut être liée à des problématiques diverses mais quelles qu'en soient les raisons, l'enfant peut rentrer dans un véritable mal être. Une professeure de mathématiques s'est spécialisée en techniques de coaching pour apporter son aide aux jeunes en difficulté. Reprendre confiance en soi, organiser ses devoirs, connaître ses propres méthodes d'apprentissage, Florence Michel, profes-

seure et coach, propose, dans un cadre bienveillant, du soutien auprès de l'enfant de l'école primaire jusqu'au jeune adulte. Formée aux techniques de coaching, elle accompagne le jeune pour relancer sa motivation, gérer son stress, choisir son orientation pour ainsi favoriser sa réussite scolaire et développer son estime de soi. Sous forme de stages à thèmes ou de cours particuliers, en *individuel* ou en *groupe*, tout au long de l'année, Florence Michel vous accompagne. Renseignement et tarifs : 06 09 79 35 15

## Île et Elle, une brasserie à Saint-Pierre

Dynamique, souriante et passionnée par son métier, Mélodie Séguier, dispose de tous les atouts pour exercer sa nouvelle activité de gérante d'une micro-brasserie. C'est sur le site du Perrotin qu'elle a choisi d'installer sa brasserie.

Diplômée en biotechnologies de l'université des sciences de La Rochelle, elle a acquis les connaissances indispensables à l'élaboration de bières bio.

Mais la théorie ne suffit pas, il fallait y ajouter un peu d'expérience. Alors, Mélodie s'est tout d'abord formée dans son garage en testant plusieurs recettes, puis chez plusieurs confrères brasseurs, dans les Deux-Sèvres, dans La Creuse et même, jusqu'en Picardie. Selon des recettes traditionnelles, malt, houblon, tous les ingrédients nécessaires à la fabrication sont issus de l'agriculture biologique. Au cours de ses études, elle a pu ainsi préparer sa levure fraîche sous les conseils de ses

professeurs et selon ses propres goûts. *Je voulais une levure qu'on ne retrouve pas partout*, confirme-t-elle.

Trois bières sont disponibles, une blanche au malt de blé, typée agrume, une blonde *subtile* aux dures de ses clients et une ambrée aux notes de pain grillé, de biscuit et même de café ! D'autres recettes sont actuellement en réflexion.

L'amateur peut venir sur place consommer et acheter des bières, tous les mardis et vendredis de 16h à 19h, à partir du mois d'avril.

En saison elle est ouverte aussi les mercredis de 10h à 13h et des visites commentées sont proposées tous les jeudis sur réservation 06 81 50 41 80.

La brasserie est située dans la zone artisanale du Perrotin, 140 route des Châteliers, à la sortie de Saint-Pierre.

Vendues également au vignoble Pradère, 53 route des Châteliers et dans différents commerces locaux.



## Se divertir, déguster, se balader et découvrir...

Un point sur les activités qu'il est possible de pratiquer cet été dans les conditions imposées par la conjoncture.

### Le musée de l'île d'Oléron

Une introduction à la découverte de l'île d'Oléron. Parmi ses collections, de la préhistoire à nos jours... Il raconte la viticulture, la saliculture, le gemmage, l'ostréiculture, la pêche... Il présente aussi les objets et costumes d'époque et met en avant l'attrait touristique et artistique de l'île. Ateliers pour enfants, visites commentées... Musée à la maison. Connectez-vous ! Place Gambetta, Saint-Pierre d'Oléron . 05 46 75 05 16 [musee-ile-oleron.fr](http://musee-ile-oleron.fr)

### Le cinéma l'Eldorado

Classé art & essai, il dispose de trois salles climatisées. Tout au long de l'année, cycles de réalisateurs et programmes jeune public sont proposés. Cet été, à voir ou à revoir, les films et des courts métrages de Jacques Tati et une conférence autour du film *Mon oncle*. Rue de la République, à Saint-Pierre. Programme sur répondeur au 05 46 47 22 04

### Découverte du vignoble

Des viticulteurs, fiers de leur métier proposent de découvrir le vignoble oléronais à travers des visites de leur propriété, sous le label *Vignobles et découvertes*. Un voyage oenotouristique au cœur d'exploitations traditionnelles, sur notre commune. Réservez vos visites...

- Coulon à Saint-Gilles 05 46 47 02 71
- Favre, La Fromagerie : 05 46 47 05 43
- Mage à La Coindrie : 05 46 47 16 72
- Pinard à l'Aubier : 05 46 36 04 25
- Pradère, route des Châteliers : 05 46 47 03 12
- Vincent, route des Châteliers : 05 46 47 03 97
- Cave des vigneron, avenue de Bonnemie 05 46 47 00 32

### Découverte de la faune et de la flore

#### Site ostréicole et naturel de Fort-Royer

A tous les curieux de nature ! Contre vents et marées, l'association est fin prête ! Accueillir les voyageurs de l'été, les embarquer dans des balades contées à la découverte de l'huître naturelle, de son *merroir* unique, leur offrir

des menus d'histoires légendaires et croustillantes ou les transporter au fil du métier des paysans de la mer, au cœur d'un domaine multicolore aux senteurs océanes relevées de saveurs entre iode et douceur du marais... Voilà le programme, il est riche de nouveautés ! N'hésitez pas, prenez votre billet au 05 46 47 06 48 [sitedefortroyer@gmail.com](mailto:sitedefortroyer@gmail.com) [www.fort-royer-oleron.fr](http://www.fort-royer-oleron.fr)

### Les sorties de la renarde

L'association propose des randonnées thématiques guidées sur réservation pour les groupes ainsi que des sorties buissonnières en partage des connaissances sur le patrimoine naturel et culturel du bassin Marennes-Oléron (hors saison) Contacts : [www.facebook.com/lessortiesdelarenarde](http://www.facebook.com/lessortiesdelarenarde) [www.lessortiesdelarenarde.org](http://www.lessortiesdelarenarde.org) mail : [sortiesdelarenarde17@gmail.com](mailto:sortiesdelarenarde17@gmail.com)

### Le jardin de La Boirie

Thierry, propriétaire de ce lieu charmant petit écrin de verdure, en plein cœur du village de La Boirie, ouvre ses portes à tous les curieux et transmet sa passion. Il montre une collection de sauges et autres plantes vivaces et extraordinaires. A deux pas de Saint-Pierre, fermé le dimanche. Visites guidées sur rendez-vous 06 64 21 44 63

### Visite en mer

Embarquer à bord d'un chalutier *p'tit Julia* à La Cotinière pour découvrir le métier de marin pêcheur. Navigation dans le pertuis charentais. Le public profite des commentaires du patron sur l'histoire de la pêche et la vie de marin. Réservez 06 40 19 47 20



### Tuk-tuk Oléron

Navettes touristiques, en journée jusqu'au coucher du soleil.

A bord de son tuk-tuk (tricycle électrique) au départ de la place Gambetta à Saint-Pierre, Paule et Noël vous baladent, nez au vent, à travers les marais et le vignoble oléronais. Découverte de la ville, des villages et des sites remarquables.

Réservations dans les offices de tourisme au 06 09 100 600.

A La Cotinière pour la saison estivale, un service est mis en place en partenariat avec la municipalité pour favoriser les déplacements entre la fête foraine, le centre du village et le port de 17h30 à 22h30. Tous les quarts d'heure en rotation. Aller simple: 2€. Aller retour : 3€ et gratuit pour les moins de 3 ans.



### Côté sports et loisirs

#### En paddle

Balades originales accompagnées d'un moniteur et guide nature dans les marais au départ du port de la Gabare, à Saint-Pierre d'Oléron. Sur un plan d'eau calme, en stand up paddle, il est permis de profiter du paysage à travers d'anciens marais salants et ainsi, au fil de l'eau de découvrir la faune et la flore. Association *Salicornie* : 06 69 56 42 47

#### Tennis

A proximité du complexe sportif de l'Oumière, la *Raquette Cayenne* dispose d'un équipement moderne avec son club house, 2 courts couverts (résine) et 4 courts extérieurs (béton poreux). Enseignement, tournois, cours tous niveaux et prêt de matériel. Réservez office de tourisme : 05 46 47 11 39

### Equitation, initiation, balades...

#### L'écurie des Trémières

Le club accueille enfants et adultes dans un environnement agréable avec des installations de qualité. Tous niveaux, de l'initiation à la préparation d'une compétition ou en loisir pour une balade en bord de mer. Route de Maisonneuve 06 79 81 93 27

#### Le Paddock

Destiné aux amateurs et confirmés, ce club dispose d'une cavalerie adaptée, de moniteurs diplômés pour faire découvrir les paysages d'Oléron à travers la forêt, les marais et sur la plage. Pour faire plaisir à tous les publics, un tour de poney est accessible dès 2 ans ½. Initiation, perfectionnement, stages tous niveaux et passages aux examens fédéraux. Contact : 06 36 25 74 00





## Conditions optimales pour l'accueil des enfants !

L'ensemble du personnel de *La Maison de l'Enfance* est sur le pied de guerre pour répondre favorablement aux besoins des familles.

Une forte mobilisation a permis d'assurer les garderies extra-scolaires pour l'intégralité des écoles. Sollicités pour leur compétences, les agents municipaux du service *Vie Scolaire* ont oeuvré pour la mise à disposition de locaux, de personnel et ont aidé à l'organisation de l'accueil des enfants dans de bonnes conditions. Au gré de l'évolution des protocoles d'accueil, *La Maison de l'enfance* a pu accueillir les enfants tous les mercredis de mai et de juin.

Les conditions sont toujours drastiques mais les enfants et les familles semblent satisfaits du protocole. Les animateurs ont déployé toute leur énergie et leur créativité pour proposer des activités ludiques et festives adaptées aux contraintes du moment. Le personnel de ménage astique, récuré et frotte pour la sécurité de tous. Enfin, il faut également penser aux agents d'accueil qui, malgré le télétravail et une téléphonie défaillante, répondent dans les plus brefs délais à chacune des demandes des familles. Aujourd'hui, près d'une centaine d'enfants sont accueillis au quotidien. Pour une organisation optimale, il est demandé aux parents de privilégier les échanges par mail : [maisondelenfance@leolagrangre.org](mailto:maisondelenfance@leolagrangre.org) ou par téléphone 07 49 06 28 75



## Golf, un parcours soigné !

Si, dans un premier temps, l'équipe du golf d'Oléron a dû fermer l'accès au public et reporter la plupart de ses compétitions, elle n'en était pas moins active sur le terrain.

Profitant de cet arrêt forcé, les jardiniers et toute l'équipe technique se sont focalisés pour améliorer la qualité de l'ensemble de la structure. La plus value de ce golf links de type bord de mer s'appuie sur ses deux kilomètres de côte et sa vue sur Fort-Boyard, largement inspiré des golfs écossais. Sa superficie de vingt-deux hectares lui confère une aisance de jeu. Le parcours neuf trous très technique suffisamment éloigné du practice permet d'accueillir des joueurs confirmés et le parcours six trous, d'initier les débutants en toute sécurité. Aujourd'hui, cet

équipement répond aux critères de classement haut de gamme puisqu'il figure parmi les meilleurs dans les colonnes du magazine *Fairways*. En 2019, un prix *Premier accueil réseau Golfy* lui permettait, entre autres, de figurer dans les plus gros golfs du réseau.

L'accueil entièrement relooké et réaménagé laisse une place au pro-shop offrant ainsi un large choix de vêtements personnalisés, de matériels et accessoires de qualité pour les golfeurs.

En septembre, l'école de golf reprendra son activité auprès des jeunes et le coordinateur prévoit lors d'une semaine découverte, des initiations gratuites pour tous. Mais pour l'heure, les cours ont repris, le pro est opérationnel et propose des cours individuels ou collectifs, des stages pour débutants et confirmés.

## Au cœur des marais, un restaurant

En salle ou en terrasse, le restaurant le *Tee pitch* offre une vue imprenable sur le golf. Virginie et François Jaubert affichent une carte minimaliste et concoctent des petits plats à base de produits frais. Ce matin, François décide de préparer un risotto d'asperges et de langoustines... Il arrive de la ferme de la Poltière et s'est arrêté aux Viviers d'Oléron pour compléter son panier de quelques poissons et crustacés. *Je propose toujours une viande à la carte, c'est mon côté corrézien !* précise-t-il.



Sur le tableau figurent des tapas et des desserts à un prix tout à fait abordable. La capacité d'accueil nécessite une réservation avant de s'aventurer sur ce site exceptionnel au cœur du marais, avec vue sur mer ! Ouvert à tous, réservez votre table : 05 46 08 06 97



## Comment j'ai vécu mon confinement ?

Après plusieurs semaines de confinement, la plupart des enfants avaient repris le chemin de l'école. Comment nos petits écoliers ont-ils vécu cet isolement, un peu forcé, à la maison ? Ils y répondent avec leurs mots et leurs stylos !

Maman m'apprenait à sa façon, papa s'énermait avec les leçons. C'était rigolo mais c'est plus compliqué de travailler à la maison, je préfère l'école.  
Alix 8 ans



Je suis restée chez moi, on travaillait un jour sur deux avec ma maman. L'école à la maison, c'est drôle, on s'amuse quand maman avait le dos tourné. Le coronavirus est en train de partir, on ne le veut plus, va-t-en, va-t-en !  
Scarlett 8 ans

C'est important  
Oubliez les « checks »  
Restez à plus d'un mètre des autres  
On écoute les consignes  
Ons sommes confinés  
A cause de cette maladie  
Virus incontrôlable  
Invisible et dangereux  
Restez chez vous  
Utilisez des masques  
Soyez vigilants  
Ylan

Je préfère l'école après le confinement parce que : on est moins nombreux donc on apprend mieux et on se concentre mieux et c'est plus calme. Ce que j'aime moins c'est que nous nous lavons trop les mains !

Je n'ai pas aimé être en confinement car je ne pouvais pas sortir. Je travaillais 2 à 3 heures par jour et notre maître nous envoyait les devoirs. C'est mon papa qui me faisait l'école à la maison.  
Dorine 10 ans



Je fais l'école à la maison depuis le 16 mars car nous sommes confinés à cause du Coronavirus, maladie grave et très contagieuse. Lorsque j'ai appris ça j'étais très triste car nous devions aller en classe de neige pour ma dernière année d'école primaire. Je n'étais pas content car c'était la dernière fois où je pouvais partir avec tous mes amis.



## Kohaï 1 Climax Battle

C'est encadrés par Thibaut Lambert, auteur de BD, que des jeunes du bassin Marennes-Oléron, dont des élèves de l'école Pierre Loti ont réalisé un manga, aboutissement d'un projet éco créatif : *Kohaï 1 - Climax Battle*.

Nombres d'entre eux sont venus le présenter, samedi 27 juin à la librairie des Pertuis, partenaire de l'opération. Au programme, séance de dédicaces et échanges sur la conception et les étapes de réalisation de cet ouvrage prometteur qui traite de sujets d'actualité tels que la déforestation, le gaspillage, la domination... Editions *Magnesium*, disponible à la librairie des Pertuis / 6,95€.

## Préparez la rentrée !

La rentrée 2020/2021 se fera le mardi 1<sup>er</sup> septembre et les inscriptions continuent même pendant les vacances. Il suffit de vous munir du livret de famille, carnet de santé, justificatifs d'identité et de domicile des parents.

Les bureaux du service scolaire sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, 20 rue de la République. 05 46 75 79 97 [enfance@saintpierreoleron.com](mailto:enfance@saintpierreoleron.com) Du côté de l'école Jules Ferry, une classe supplémentaire est ouverte pour la rentrée afin de limiter les effectifs des grandes sections à 24 élèves. Une décision prise par l'inspectrice académique, selon les directives gouvernementales.

Les matinées passerelles à l'école maternelle n'ont pu se dérouler mais la directrice sera présente du 24 au 28 août pour permettre aux parents et enfants une visite des lieux avant la rentrée. Rendez-vous par mail : [muriel.breze@ac-poitiers.fr](mailto:muriel.breze@ac-poitiers.fr)



## Cimetière, une histoire à découvrir

Le service cimetière, avec l'aide des services techniques et communication a réalisé des panneaux informatifs. Posés sur les murs de l'enceinte dès l'entrée du site, ils racontent la petite histoire du cimetière. De personnages célèbres aux sépultures extraordinaires, ce circuit amène le visiteur vers le carré militaire où il peut découvrir les destins tragiques de soldats russes ou sénégalais qui se sont battus pour la France. Illustrés de photos et de documents anciens, ces panneaux n'auraient pas vu le jour sans l'aide de personnes qui ont contribué à fournir de précieuses informations.

## Questions / réponses

**J'ai acquis un terrain au cimetière, je ne souhaite pas faire construire un caveau pour l'instant en ai-je le droit ?**

Oui, néanmoins le concessionnaire est tenu de garder l'emplacement propre, à défaut, il s'expose à des sanctions.

**Je souhaite faire apposer une plaque en mémoire d'un proche sur le jardin de dispersion est-ce possible ?**

Non, le jardin de dispersion est un espace public. La municipalité se charge de faire porter le nom du défunt sur une stèle prévue à cet effet. D'ailleurs, les plaques apposées sur l'ancien jardin de dispersion seront prochainement retirées.



Opération élagage dans le cimetière à l'automne dernier

## Un jardin pour nos défunts

L'opération *un jardin pour nos défunts*, n'est pas terminée ! Compte tenu de la situation, la troisième édition n'a pu avoir lieu comme prévu. Les mauvaises herbes ont envahi notre cimetière...

Plusieurs phénomènes cumulés, pluies, pousse du printemps et confinement expliquent cette situation. Les équipes, n'ont pu nettoyer comme à l'accoutumée. Certaines, encore en service, ont été réaffectées pour des missions prioritaires. Les journées citoyennes se poursuivront prochainement durant desquelles les volontaires effectueront le nettoyage des allées du cimetière de façon manuelle. Ceci, dans une démarche

de réduction des traitements phytosanitaires. Les services techniques ont commencé dès le déconfinement le désherbage de l'ancien cimetière. Rappelons que les concessions et terrains nus doivent être nettoyés par les concessionnaires ou leurs ayants-droits. Rendez-vous est donc donné, en octobre, pour un moment solidaire en toute convivialité...

**Service cimetière : 05 46 47 85 92 47**

## Découvertes inédites sur l'île d'Oléron

Le site qui accueillera la future gendarmerie intercommunale de l'île d'Oléron a fait l'objet de fouilles archéologiques préventives. La communauté de communes de l'île d'Oléron en tant que maître d'ouvrage a confié ce chantier au Service d'Archéologie Départementale. Des vestiges issus de la protohistoire ont été découverts : des sépultures médiévales (soit onze tombes), des fosses d'extraction d'argile utilisées plus tard pour le stockage de déchets. Les plus grandes étaient très certainement destinées à la conservation de grains. Des habitats estimés pour certains entre 800 et 450 ans avant notre ère ont été identifiés.

Ces fouilles d'envergure, inédites sur le territoire oléronais, révèlent des vestiges liés à une période très singulière de notre Histoire Charentaise-Maritime !



Village de La Brimaudière en mars dernier

## Priorité à la sécurité et à l'entretien !

Dans la continuité des inondations sur une partie de la commune en mars, les services techniques ont dû faire face à la crise sanitaire. Il a donc fallu prioriser les tâches et s'adapter à la pénurie de personnel. La ville et ses villages n'ont pas été pour autant délaissés même si un certain ralentissement a pu être constaté.

### Les inondations de l'hiver

Suite aux fortes pluies hivernales et aux précipitations importantes lors de la première semaine de mars, la municipalité de Saint-Pierre en partenariat avec les services de la Rese ont mis en place deux pompes de refoulement de 1000m<sup>3</sup>/heure sur les sites de La Fauche Prère et du marais de Pulente (près du village de Matha). Dans la journée, il a fallu acheminer du matériel performant en provenance de Rennes et de Bordeaux. Ces secteurs sont situés sur des points bas de la commune, connus pour leur caractère inondable.

Ces interventions ont permis de contenir la montée des eaux et ainsi empêcher des dégâts sur les habitations des villages avoisinants.

Le réseau des fossés du territoire communal est un maillage complexe créé des mains de l'homme. Chaque propriétaire (privé ou public) est tenu de maintenir l'entretien de ces écoulements en état de propreté afin d'assurer leur rôle.

### Entretien et sécurité dans la ville...

Les agents des services techniques ont procédé à la mise en place de barrières verrouillables en remplacement des bornes escamotables défectueuses. Elles sont fixées au croisement de la rue du Temple et de la rue de La République et de la rue Raymond Grandsart.



Cet aménagement permet de sécuriser cette portion de voirie et de la transformer en espace piéton sur la période estivale.

Tous les ans à la belle saison, les agents du service technique sont chargés d'entretenir les marquages au sol sur les voiries communales. Durant plusieurs semaines, dès 6 heures pour ne pas gêner la circulation, ils appliquent une peinture spéciale sur toute la signalétique routière afin de garantir la sécurité des usagers !

L'épareuse sillonne la commune pour effectuer le fauchage des fossés et des accotements. L'entretien des abords des routes ne s'est pas arrêté, malgré la période de confinement, les végétaux ont poussé plus vite que jamais...

Sur les voies très fréquentées et les virages dangereux, la coupe est faite sur une plus grande largeur afin de garantir visibilité et sécurité aux usagers.

Les voiries communales représentent près de 100 km, la commune ne possède qu'une seule épareuse. De plus, un seul agent est formé à sa conduite.

Les agents du service espaces verts ont installé des jardinières et des tapis fleuris. Composés de bégonias, coleus, cosmos, sauge, verveine... 250 tapis ont été livrés, prêts à être plantés, en terre ou sur des



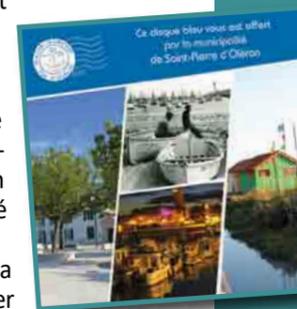
massifs. Ce choix permet d'embellir et de colorer plus rapidement, ils sont installés dans la ville et les villages.

### Travaux de voirie

Route de La Boirie à Saint-Pierre : la réfection de la chaussée, sur plus de 900 mètres, s'intègre dans le programme de revêtement 2020 de la commune et est opérée par le Syndicat départemental de voirie. Le coût de cette portion s'élève à 63 000€.

La rue des Terres a également fait l'objet d'une réfection de la chaussée, inscrite dans ce même programme.

## Zones bleues



Elles permettent une rotation des stationnements des véhicules dans les centres-bourgs et sont effectives jusqu'au 15 septembre.

Rappelons qu'en zone bleue le stationnement est autorisé pour 2 heures maximum.

Où sont-elles ?

● **A Saint-Pierre**, ce sont la rue de la Bouline, la rue Raymond Grandsart, de la République, du Temple, le Square des anciens combattants, l'avenue du Général Leclerc, la place Gambetta (1<sup>re</sup> rangée de stationnement devant le parvis de la place).

● **A La Cotinière**, elles se trouvent rue du Port, rue du Marché, place du Marché et parking du port.

Soyez attentifs lorsque vous stationnez ! Ces zones sont matérialisées d'une peinture bleue au sol et de panneaux signalétiques. Au-delà des deux heures, un dépassement pourrait vous coûter 35€. Des disques édités par la commune sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie et dans les offices de tourisme.



## Une boucle rose en octobre

La manifestation *La Boucle rose*, campagne d'incitation au dépistage du cancer du sein, se déroulera cette année, sur la commune de Saint-Pierre le dimanche 18 octobre.

Nous ne pouvons, à ce jour dévoiler qu'une partie du programme seulement. Cette journée sera organisée en collaboration entre la mairie et les commerçants, encadrée par la manageure centres-bourgs de la communauté de communes.

Le matin au cœur, de la ville, une marche sera organisée depuis la place Gambetta où seront aussi installés des stands d'information.

Le but étant de partager et de sensibiliser dans une ambiance amicale et joyeuse.

## Le cabinet de radiologie de Dolus rouvre ses portes !

Après une nécessaire cure de rajeunissement, le cabinet de radiologie de Dolus, rouvre ses portes. Les patients peuvent faire réaliser leurs clichés de radiologie, d'échographie, de mammographie, de panoramique dentaire et d'ostéodensitométrie.

Cette offre vient en complément des radios os-poumons proposées au centre des Trémières de Saint-Trojan-les-Bains.

Les docteurs Arnaud Boulinguez et Christophe Chelle, tous deux membres du réseau Telediag ont en charge la direction du cabinet. Deux manipulatrices effectuent les clichés et un radiologue se déplace sur le site, un ou deux jours par semaine. Les clichés sont donc principalement analysés à distance par l'un des radiologues du réseau. *C'est ce qui nous permet d'ouvrir des centres de proximité sur des territoires fragiles*, explique Xa-

vier Lemoine, coordinateur général du groupe qui précise que *cette communauté fait fonctionner les plateaux par effet de nombre*.

En complément de l'offre de radiologie, un orthopédiste proposera des consultations une fois par semaine.

Les patients peuvent prendre rendez-vous via le site internet du centre : [www.radiologie-ile-oleron.fr](http://www.radiologie-ile-oleron.fr)

Toute personne peut s'adresser directement au médiateur familial.



## La médiation familiale, qu'est-ce-que c'est ?

La médiation familiale est un dispositif accessible aux différents membres de la famille concernée, à un moment donné, par des difficultés de communication voire une rupture du dialogue.

Dans cet espace, au-delà de la reprise de dialogue, des accords oraux ou écrits peuvent être élaborés ensemble et en coresponsabilité entre les participants et soumis aux juges des affaires familiales qui peuvent les homologuer si c'est le souhait des personnes.

Les personnes peuvent se saisir du dispositif à tout moment et plusieurs fois dans leur vie lors de : séparation ou divorce pour le maintien des relations intra familiales, dans le cadre d'une recomposition familiale... ou encore pour régler des conflits intergénérationnels entre grands-parents et parents ou parents et jeunes adultes, fratrie, adolescents mais

aussi des conflits liés aux successions et autres événements familiaux. Les entretiens confidentiels se déroulent en présence d'un médiateur professionnel (diplômé d'Etat). Les tarifs sont soumis à conditions de ressources.

Basé sur Royan, l'association Equilibre gère le service de Médiation Familiale et assure des permanences à Marennes, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 9h à 12h, à *Maison des Initiatives et des Services* 22 rue Dubois Meynardie, à Saint-Pierre d'Oléron, le 2<sup>e</sup> lundi du mois de 9h à 12h au centre Médico-Social 8 route des Allées. Sur rendez-vous 05 46 06 44 57 ou 06 45 58 78 54



## Téléthon, préparons-le ensemble !

En septembre 2019, l'association *Castel Clos* envisageait de relancer le Téléthon sur la commune de Saint-Pierre et se chargeait de solliciter les associations et commerçants de la ville pour les rallier à leur projet. Aujourd'hui, elle reconduit cette initiative et fait appel aux volontaires susceptibles de vouloir proposer une animation.

C'est avec le soutien de la municipalité, l'aide du personnel du complexe sportif et la mobilisation de plusieurs associations que cette manifestation s'est déroulée le samedi 7 décembre dernier. Des animations se sont déroulées sur le marché de Saint-Pierre et au complexe sportif. Grâce à tous ceux qui se sont régalez de crêpes et de merveilles, qui ont participé à la découverte de la fresque et au jeu de piste, cette nouvelle édition est plutôt prometteuse.

En fin de journée, avant de partir pour une boucle de 10km vers La Cotinière, un spectacle de la compagnie les Aigles de Feu a réchauffé le public et les quelque 37 marcheurs s'en sont allés dans la nuit, équipés de leur frontale, tels des petites lucioles. Au retour, tous ont partagé un verre de l'amitié offert par l'association

Castel Clos et chacun a pu se poser autour d'un pique-nique tiré du panier. Les membres de l'association de Castel Clos réfléchissent déjà à la version du téléthon 2020. Ils proposent de rencontrer ceux qui auraient de nouvelles idées et voudraient s'investir pour cette noble cause. Espérons que la mobilisation soit plus importante !

Renseignements : 06 28 33 76 35

**Téléthon 2019 en quelques chiffres :**

La somme de 1564 euros avait été récoltée, elle était aussitôt reversée à l'association AMF Téléthon.

pour 100€ de don : 80€ sont reversés à la recherche

10€ pour les frais de collecte

10€ couvrent les frais de gestion (animateurs TV - les artistes interviennent bénévolement).



## Ma commune / Ma santé

De septembre à décembre soixante-sept rendez-vous ont été pris avec la référente Valérie Aubin, ce sont vingt nouveaux contrats qui ont été signés à l'issue des entretiens. Des chiffres en hausse qui montrent l'intérêt de ce dispositif avantageux pour les souscripteurs.

Les permanences de la mutuelle Ma commune/Ma santé se feront désormais dans la salle des permanences, toujours en mairie de Saint-Pierre, les mercredis après-midi de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous auprès de l'assistante au 05 53 90 64 68.

En septembre : les 2 et 16 - En octobre : les 7 et 21 - En novembre : les 4 et 18  
En décembre : les 9 et 23

## Tuk-tuk IØ nature un service aux citoyens

Noël Bonneau et Paule, son épouse proposent un transport multi-services à la personne, auprès des habitants de Saint-Pierre d'Oléron. Une activité qu'ils veulent développer à l'année.

Avec leur tuk-tuk électrique, ils souhaitent étendre leur activité auprès des personnes en perte d'autonomie mais valides, et aussi à celles et ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion.

Ainsi, pour faire les courses, aller chez le médecin, chez le coiffeur, venir en ville, quelle que soit la raison, ils se rendront disponibles pour accompagner les usagers du lundi au vendredi sur réservation (le samedi uniquement sur rendez-vous). Les modalités de paiement seront communiquées lors du rendez-vous.

Si Noël se déplace pour une personne, cependant il est intéressant d'organiser et d'optimiser la course car le tarif dépendra du remplissage des tuk-tuk. Parlez-en à vos voisins, vos proches, dans votre village afin de diminuer le coût pour chacun. Capacité : 8 personnes maximum. Une carte de fidélité donnera accès à un tarif réduit.

Renseignements : 06 09 100 600.

Site [tukoleronnature@orange.fr](mailto:tukoleronnature@orange.fr)



## Filière en tension mais toujours à flot !

Le début de la crise sanitaire s'est traduit par une chute des cours, une baisse spectaculaire de l'activité des navires de pêche et l'arrêt d'achats pour des centaines d'entreprises.

Le flou était total. Du côté des pêcheurs, la question était de savoir s'il fallait aller en mer face aux risques de contagion pour les équipages, et compte tenu des cours très bas qui n'étaient plus rentables pour les armements. Du côté acheteurs, mêmes interrogations sur les risques sanitaires pour le personnel, les circuits de commercialisation étaient fermés (marchés, restauration, GMS...) sans omettre la chaîne de logistique transport très perturbée. Si certaines criées, armements, entreprises de mareyage ont pris la décision de fermer, le port de La Cotinière et son interface terre-mer que constitue la halle à marée, a décidé, en accord avec la direction départementale de la mer et avec l'adhésion des collaborateurs de la criée, de faire perdurer les ventes aux enchères publiques en les adaptant aux consignes

Les criées de Royan, Saint-Jean-de-Luz... n'ont pu rester ouvertes au début

de sécurité, aux volumes et à la chaîne logistique. L'activité économique et l'approvisionnement en produits de la mer pour la population ont pu ainsi s'exercer avec une certaine réussite. Le postulat de départ aurait pu être : *la criée est fermée, on est obligé d'arrêter*. Solidaire, la coopérative s'est adaptée en étroite collaboration avec la halle à marée, tout comme l'Organisation de producteurs, le GIE, Sarl des pêcheurs et le centre de gestion Cogesco. La filière s'est renforcée au fil des jours et des apports petit à petit plus conséquents ont pu être absorbés dans un marché déstabilisé aux repères changés : plus de restauration traditionnelle avide d'espèces nobles et grosses tailles de poissons, des frontières et des marchés étrangers très contraints (Espagne, Italie), les accès et

## La Cotinière en version estivale

A l'occasion de la saison estivale, la municipalité a engagé, en lien avec les commerçants, la mise en sécurité des espaces piétons de La Cotinière : le sens de circulation est modifié. Quels changements pour l'utilisateur ? La rue du Colombier vers les parkings

d'été est en sens unique. Le grand parking du port est gratuit mais attention, sur le port et autour du marché, le stationnement est en zone bleue, donc limité à 2h maximum. La Cotinière dispose de près de 700 places. Jusqu'au 30 août, de 19h à 23h, les



## Construction de la criée le bâtiment se dresse

Bien sûr, à l'arrêt pendant cette période de confinement, les travaux ont repris mais les équipes fonctionnaient en sous-effectif pour respecter les mesures sanitaires et de plus, les retards d'approvisionnement des matériaux n'ont rien arrangé. Depuis, les équipes ont repris un rythme normal.

Terminé depuis ce début d'année, le quai de débarquement d'une longueur de 200 mètres et son retour de 50 mètres, accueillera les véhicules nécessaires à l'avitaillement de glace et le débarquement des produits de la pêche. Le troisième bassin est prêt à accueillir les pontons. Chacun peut suivre l'évolution de la construction du grand bâtiment de la criée d'une surface couverte de 11 000m<sup>2</sup> (photo ci-dessus). La halle à marée dont les parois s'élèvent côté Est du chantier, se situera en arrière-plan du quai. Les mareyeurs y installeront leurs ateliers et les bureaux administratifs y seront transférés (direction du port, COGESCO, organisation des pêcheurs, services sanitaires...). Ces travaux se font en concertation avec tous les usagers, ponctués de réunions régulières et les demandes sont entendues. Jean-Louis Bouquet, chef des opérations, précise : *nous travaillons de concert avec les professionnels de la mer*

*et sommes à l'écoute des remarques, il est indispensable d'instaurer un échange pour garantir une cohérence.* L'ossature de ce bâtiment pour la partie basse est réalisée en béton, elle sera couverte d'une surface métallique (fin d'année). Autour, un toit terrasse propice à la promenade permettra d'observer l'activité sur le quai. La hauteur permettra une vue dégagée sur le port et au-delà. A l'Ouest, juste derrière la chapelle, les travaux de prolongement et de renforcement de la digue de protection sont en phase d'achèvement. L'allongement de la digue est de cent-vingt mètres et le réhaussement par rapport à l'existant est de deux mètres. Cet aménagement, protecteur des fortes houles dominantes, s'effectue à partir des matériaux en roches calcaires extraits précédemment du site. L'activité se poursuivra tout au long de l'été.

jours d'ouverture très limités pour les poissonniers installés sur les marchés de villes et villages. Les cours ont fléchi (-17%) entre le 16 mars et le 11 mai avec quelques flottements certaines journées (-35%, -40%) mais un tonnage toutefois satisfaisant avec 611 tonnes débarquées et commercialisées contre 676 tonnes en 2019 (-9%) Si le maillon production semble s'en être sorti honorablement avec une capacité à débarquer, commercialiser dans un contexte de cours moyens mais des charges moins fortes (poste carburant), quelques interrogations et inquiétudes subsistent sur les acheteurs (poissonniers locaux multi-marchés et quelques grossistes spécialisés dans la restauration hors domicile). Pour juin, on remarque par rapport à 2019 une légère augmentation du tonnage (+23T et du chiffre d'affaires +25 000€) mais une attrition du prix moyen, qui passe de 5.80€/kg à 5.51€. Les cours sont poussifs. Baisse des apports sur les céphalopodes (seiche et encornet) et la saison des maigres fut courte, teintée en début de campagne de prix faibles. On peut retenir un mois de juin correct mais les pertes restent conséquentes (-2.2 Md'€). Gageons que l'été soit porteur de vitalité économique.

Nicolas Dubois, directeur du port

rues deviennent piétonnes. Soit la rue du Port depuis la rue du Colombier jusqu'à la rue du Marché) et une portion du boulevard du Capitaine Leclerc (de la rue des Grands Huniers jusqu'à la liaison avec la rue du Port) et tous les parkings sont gratuits.



## Un bel abri pour la station de la SNSM

Entièrement restaurée, l'ancienne maison du garde phare a été confiée à la SNSM, depuis le mois de janvier. C'est à Jean-François Vitet, le président que les clés ont été remises. *Je tiens à remercier la municipalité, le port de La Cotinière et le conseil départemental, pour cette superbe renaissance. Ce lieu va porter haut l'histoire du sauvetage à La Cotinière. Nous avons besoin d'un local pour stocker notre matériel, entretenir notre semi-rigide et effectuer nos formations secourisme.* Et de dresser le bilan de l'activité 2019 marquée par le drame des Sables d'Olonne avec la perte de trois collègues sauveteurs et d'un marin pêcheur. La station cumule trente-deux sorties CROSS, vingt-huit concernaient des bateaux de pêche et six pour des bateaux de plaisance et une recherche, neuf exercices, sept représentations lors de cérémonies et onze dispersions de cendres. Au total, ce sont cent personnes qui ont été assistées. *Deux nouveaux bénévoles ont été accueillis, Olivier Croize Sanzée, sapeur-pompier, formateur secourisme et Christophe Aubrière, patron pêcheur bien connu,* précise Jean-François Vitet. Dernière acquisition : un semi-rigide de 7,5m acheté auprès de la station SNSM de La Rochelle. Son coût de 40 000€ a été financé à 50% par la station et à 50% par la CdC Oléron et les communes insulaires. Reste le futur navire de sauvetage hauturier, un projet qui avance et devrait voir le jour pour 2022.





## Lutter contre les chenilles

Dans le cadre de son Agenda 21, la Communauté de communes a souhaité proposer aux particuliers des méthodes dites alternatives et ciblées pour répondre à la problématique des chenilles processionnaires, telles que l'écopiège, le piège à phéromones, la lutte biologique, l'échenillage, pose de nichoirs. Une aide pour lutter contre ces nuisibles est mise en place. Plusieurs méthodes associées se sont montrées efficaces pour limiter la présence de cette espèce et réduire les désagréments occasionnés aux personnes et aux animaux.

Renseignement : [www.cdc-oleron.fr](http://www.cdc-oleron.fr)  
CdC, route des Allées 05 46 47 54 68

## Frelon asiatique

Que faire dans le cas où vous découvrez un nid de frelon asiatique dans votre propriété ? Il faut prendre rendez-vous auprès d'un agent de la police municipale pour que ce dernier puisse se déplacer sur site et ainsi s'assurer de son authenticité. Puis une société mandatée par la collectivité interviendra pour détruire le nid. Les frais sont partagés par la commune et la communauté de communes. Service police municipale ouvert de 8h30 à 12h30.

Renseignements : 05 46 47 79 47

## Oléron, territoire d'exception !

Notre chère *Lumineuse* est la plus méridionale et la plus grande des îles de la façade atlantique. Paroles de scientifiques, elle concentre un éventail inestimable de milieux de vie différents et par conséquent une richesse faunistique et floristique remarquable. Ce patrimoine est non seulement la fierté des Oléronais que nous sommes, mais aussi un atout incontestable pour notre territoire si convoité.

Notre commune de Saint-Pierre d'Oléron couvre presque 24% de la superficie de l'île et la diversité de ses paysages en fait un territoire d'exception. Coincée entre un cordon de sable de plus de quatre kilomètres et demi à l'ouest, derrière lequel s'épanouit un estran rocheux étroitement lié à l'histoire des hommes, et un incroyable littoral sablo-vaseux à l'est, elle est une mosaïque de terres agricoles, de zones humides ou de petits bois, ponctuée d'une trentaine de hameaux et de villages ancestraux. Sillonné par une multitude de chenaux et de ruissons, le marais salé occupe le tiers de sa surface et quelques marais doux et autres espaces arborés complètent les nuances de ce tableau aux multiples facettes. Les îliens ont toujours su vivre avec cette nature qu'ils connaissaient parfaitement puisque leur vie en dépendait. Pêcheurs

à pied, saulniers, vigneron, éleveurs, maraîchers, marins-pêcheurs, ostréiculteurs ou simples amoureux d'Oléron, n'en sont-ils pas les meilleures sentinelles ?

Pourtant aujourd'hui, entre protection sévère et volonté politique de valorisation, l'environnement est de plus en plus une affaire de spécialistes. Bien sûr ils sont indispensables mais les habitants du territoire ne doivent pas pour autant se sentir exclus et au contraire, doivent y être associés.

Passionnés ou curieux de nature, nous sommes les héritiers et les gardiens de ce trésor. À nous de mettre tout en œuvre pour construire un véritable réseau de sentinelles de Notre Nature ! Fédérons et partageons nos connaissances pour valoriser ce patrimoine unique et en faire profiter le plus grand nombre !

Réalisons un atlas faune-flore de notre commune, mettons en œuvre un forum d'échange et de vulgarisation, imaginons un salon participatif citoyen de l'environnement....

Il est grand temps de se réapproprier ce *merroir* et toutes les idées sont les bienvenues !

Contact : Evelyne Néron Morgat, adjointe à l'environnement : 05 46 47 28 33  
service technique et rendez-vous le vendredi entre 14h et 17h.



Liz Cherhal et Shaun Ferguson seront à Saint-Pierre cet automne



©DR

## Les spectacles de l'automne se dévoilent déjà...

Pour la rentrée, le service culturel a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle saison culturelle 2020/21, en espérant que toutes les conditions seront réunies pour vous offrir à nouveau de grands moments d'émotion. Le programme s'annonce audacieux !

### SHAUN FERGUSON

**vendredi 2 octobre à 19h - Médiathèque**  
Guitariste virtuose, compositeur accompli et enfin interprète, Shaun Ferguson propose une musique instrumentale moderne, libre, transcendante et unique. Sa voix sensible, chaude, invite au voyage. Sur scène, il captive son auditoire avec sa personnalité charismatique et ses envolées musicales parfois douces, parfois intenses.  
Gratuit sur réservation

### BANIA, soirée concert & film

**vendredi 16 octobre à 20h30 - Eldorado**  
Dans le cadre du festival *Visions d'Afrique*, Bania propose un voyage vibrant et contemporain au cœur des traditions afro-berbères du Sahara. À l'origine de la musique de Bania, on trouve le répertoire ancestral du Diwane, rythmiques et chants de transe amenés par les esclaves venus d'Afrique de l'Ouest en Algérie. Bania révèle et sublime le pouvoir envoûtant des rythmes traditionnels sahariens avec l'énergie et la fougue de ses musiciens.

### LE RETOUR DE CORNEBIDOUILLE

**samedi 31 octobre à 18h - Médiathèque**  
Spectacle d'halloween par le collectif *Blop* : lecture musicale des ouvrages *Gloups, j'ai avalé Cornebidouille* et *Non Cornebidouille*,

*pas mon doudou* ! Par Frédéric Jouveaux comédien et Antoine Leite, musicien.  
Gratuit sur réservation

### NIKKI ET JULES

**samedi 7 novembre à 20h30 - Eldorado**  
Nikki & Jules nous plongent dans un univers énergique avec leur héritage mixte. Fortement ancré dans le Blues et le Jazz, ils nous délivrent un répertoire qui puise dans de nombreux styles. En mélangeant leurs compositions originales avec des reprises remixées, l'expérience sonne comme un voyage intemporel. *En partenariat avec le Hot Club Marennes Oléron - Salle Pierre Bergé.*

### LIZ CHERHAL, rencontre musicale

**vendredi 13 novembre 19h - Médiathèque**  
Liz Cherhal n'a eu de cesse de tracer un chemin personnel et sensible, entre gravité et légèreté, passant à chaque nouvel album une étape la rapprochant toujours un peu plus d'elle-même et de l'essentiel. Liz nous précise sa rencontre 100 % acoustique : *Toujours accompagnée par Morvan Prat à la guitare et au violoncelle, je vous propose un concert-rencontre, dans l'intimité grâce à de nouveaux arrangements acoustiques.*  
Gratuit sur réservation



La fanfare déjantée Poussez-pas Mémé

## La rue s'anime cet été

Le service culturel vous propose des animations adaptées pour divertir le cœur de ville de Saint-Pierre et de La Cotinière. Ainsi, au détour d'une rue, sur une place ou un parvis, retrouvez, tout l'été, des artistes de rue qui réjouiront petits et grands. Parmi les nombreux rendez-vous et artistes *au chapeau*, ne manquez pas :

- **Poussez-pas mémé**, ces 5 musiciens envahissent le bitume dans une ambiance musico-festive et vous emmènent dans leur univers délirant sur des reprises de rock et variété, le tout agrémenté de sketches et d'un brin de folie. Jeudi 30 juillet de 20h30 à 23h30 à La Cotinière.

- **Baby Brass Band**, fanfare drôlatique toute en couleur et en bonne humeur, qui vous emporte sur des airs aussi variés qu'entraînants, pour un voyage sonore qui va de Gainsbourg à Cuba... du tango à la samba, du reggae à la biguine... Tout un programme ! Jeudi 20 août de 20h30 à 23h30 à La Cotinière.

- **Les mardis ludiques**, venez vous divertir à l'ombre des platanes au retour de la plage ou après le travail... au programme : jeux géants, jeux d'adresse, casse tête, jeux de réflexion... Place Gambetta de 17h à 20h les mardis 21 et 28 juillet et 4, 11, 18 et 25 août.

(Sous réserve des conditions sanitaires et de la disponibilité des artistes).



### INFORMATION ET RÉSERVATION

Service culturel : 05 46 36 32 77 / Médiathèque : 05 46 85 76 55



## Raquette Cayenne, ça matche !

Rétrospective sur une année faste. Grâce à ses nouvelles installations et son mode de fonctionnement, ce club maintient une excellente dynamique.

Deux grands événements ont marqué l'année, le club a fêté ses 40 ans et dans la foulée, inauguré son deuxième court. Il dispose ainsi de quatre courts extérieurs et deux courts couverts dont l'accès en pratique libre 7j/7 toute l'année. Pour faciliter les inscriptions, le club a mis en place un système de réservation en ligne sur application *Ten'up* et les locations de court sont possibles via l'office de tourisme de Saint-Pierre.

L'équilibre entre les jeunes et les adultes frôle la perfection. Aujourd'hui ils sont quelque 145 licenciés (dont 95 habitants de Saint-Pierre), 63% sont des hommes et 37% des femmes. Plus d'une dizaine d'adhésions estivales (non licenciés au club) sont enregistrées.

Deux enseignants diplômés et salariés du club sont recrutés à temps complet et permettent ainsi d'assurer des cours adaptés à tous, tels que le baby tennis à partir de 3 ans, la Galaxie tennis pour les 5-10 ans ou encore le club ados et bien sûr des cours adultes.

Les perspectives de ce début d'année n'ont pas été atteintes malgré une saison qui démarrait plutôt bien.

Grâce au bon début d'année, nous restons optimistes.

On notera un très bon retour du nouvel équipement de la part des utilisateurs pour les deux couverts bleus.



## La piste de BMX ouverte, roulez jeunesse !

Après plus d'un an de travaux, la piste de BMX, très attendue des amateurs de sensations fortes, est enfin ouverte. L'équipement était inauguré en février dernier.

L'ensemble du site est maintenant terminé et comprend un terrain aménagé de bosses et une piste de sécurité routière ouverte aux élèves dans le cadre de la prévention.

Le terrain, véritable champ de bosses mis en service lors de la dernière fête du sport, a montré les performances de l'équipement. L'ex-champion de France venu pour l'occasion s'était essayé aux acrobaties possibles sur des figures spectaculaires. Les jeunes adhérents du *Pédal club Oléronais* et autres curieux venus découvrir cette pratique se sont lancés sur la piste équipés de casque et de protections. Ce jour-là, de nombreux clubs avaient fait le déplacement, notamment Bordeaux, Saintes, Saint-Jean d'Angély et Breuillet, pour faire part de leur expérience puisqu'ils sont équipés de terrains similaires au nôtre.

La technique de ce sport extrême oblige un encadrement professionnel, c'est pourquoi, un éducateur a été recruté pour former les futurs sportifs et les encadrer lors des entraînements.

Vu le succès remporté cette journée là, le club a pu inscrire une trentaine de nouveaux adhérents pour la pratique du BMX et du VTT.

Des manifestations BMX sont prochainement prévues, auxquelles le public pourra assister, la programmation est en cours avec le comité régional Aquitaine FFC.

Avec cette discipline inscrite aux jeux olympiques, la commune se positionne et candidate pour que ce terrain puisse être le théâtre d'entraînements des futures équipes nationales et ouvre le site dans le cadre de *Terre de jeux 2024*. Rendez-vous est fixé en septembre pour une journée portes ouvertes.



## Flash infos

### ● Opération tranquillité vacances

Une surveillance gratuite lorsque l'on part en vacances, un service organisé par la commune auquel chaque particulier peut prétendre. Cette mesure s'applique uniquement aux propriétaires de résidences principales. Les équipes de police municipale organisent des rondes pour vérifier d'éventuelles anomalies. Chacun peut y prétendre, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site de la ville. [www.saintpierreoleron.com](http://www.saintpierreoleron.com) (onglet cadre de vie – sécurité – tranquillité).

### ● Rappel propreté et entretien

Pour le bien de tous, rappelons qu'il appartient à chaque habitant d'entretenir et de nettoyer devant sa propriété et plus largement autour de son habitation. L'entretien des plantations, l'enlèvement des débris et de tout objet hors d'usage sont à la charge des occupants.

### ● Émouvants remerciements

Lors du confinement, durant 11 semaines, une cellule solidarité a été mise en place en mairie (voir page 11). Belle récompense, après plusieurs remerciements, une lettre anonyme très émouvante était reçue au secrétariat du maire et gratifiait cet accompagnement. C'est la solidarité et la générosité des échanges qui sont à retenir de cette période très particulière.

### LES VOIX DU TELEPHONE

*Je voudrais remercier les voix du téléphone  
Celles qui, tous les deux jours, avec assiduité  
Sont venues s'inquiéter en cette période atone  
De nos éventuelles, diverses difficultés.*

*A travers cet écrit, je suis venu leur dire  
Combien ma femme et moi, nous avons apprécié  
Par le biais de leurs voix, celles qui ont su réduire  
Le poids et l'ennui d'être, d'être ainsi confinés.*

*Nous avons traversé des mois bien difficiles  
Le coronavirus restera en mémoire.  
Merci, encore merci, le soutien fût utile  
Puisqu'il nous a permis et vivre et puis de croire*

*De croire que demain, le jour se lèvera  
Sur un monde apaisé, gardant en souvenir  
Ces longs mois de printemps, avec ses aléas  
Qu'on espère voir demain, ne jamais revenir.*



## Au marché cet été...

Tout au long de l'été, de 9h à 13h, autour du marché couvert de Saint-Pierre, retrouvez :

- le mardi, le marché des artisans créateurs *Les Arts ont dits* (sauf les mardis 28/07 et 25/08, place Gambetta)
  - le vendredi, les exposants de la brocante professionnelle.
- Les marchés alimentaires de la commune sont ouverts tous les jours en juillet et août.

## Le marché de Noël se prépare déjà !

Créateurs, artisans, artistes vous pouvez d'ores et déjà déposer votre demande auprès du service culturel pour exposer lors du prochain marché de Noël. Prévu les 12 et 13 décembre à Saint-Pierre d'Oléron, le week-end sera animé de festivités,

des stands de petite restauration et spécialités étrangères contribueront à assurer une ambiance conviviale. Plusieurs formules proposées aux exposants stands sous barnum ou cabane. 05 46 36 32 77 / secretariat.culture@saintpierreoleron.com

## Pour certains : ça porte bonheur !

Les services de la ville s'efforcent d'entretenir et de rendre les espaces publics attrayants. Fleurs et végétaux apportent une fragrance qui réjouit notre odorat... mais malheureusement ce n'est pas toujours le cas ! Les trottoirs, les espaces de jeux, les jardins communaux... sont encore bien trop souvent jonchés de déjections canines. Avis donc aux propriétaires de veiller scrupuleusement au respect de la réglementation dans l'intérêt de préserver l'hygiène et la salu-

brité de la ville ! Bien que des distributeurs de sacs, prévus à cet effet, soient en place à l'entrée de la rue piétonne, rue Cariñena, sur la place Camille Mémain à Saint-Pierre et à La Cotinière, devant l'office de tourisme, rue du port, il est désagréable de constater l'incivisme de certains. Il serait préférable de prévoir un sac lors de vos sorties avec votre toutou. Soyez responsable ! Le maître pourrait bien se voir administrer une contravention de 68€.



## Navettes estivales

Créé en 2009, ce service de transport en commun a pour objectif de limiter la pollution engendrée par l'usage en masse de la voiture individuelle pendant la période estivale et offre un moyen de transport collectif totalement gratuit. Elles sont ouvertes aux résidents permanents et aux vacanciers et permettent d'acheminer les usagers vers les plages, les campings et hôtels, 7 jours sur 7, au départ des centres-bourgs des huit communes insulaires.

Le port du masque à bord est obligatoire. Infos dans les offices de tourisme de l'île ou sur le site de : [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com) dans *se déplacer*.

La maison des initiatives et des services de Marennes vous aide dans vos démarches en ligne ! CAF, CAR-SAT, Pôle Emploi, CPAM... Prochaine permanence à Saint-Pierre, en mairie le 27 juillet, sur rendez-vous uniquement au 05 79 86 01 50.

# Les échos du conseil



## Séance du 25 février 2020

### ■ Recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité



Monsieur le maire indique aux membres du conseil municipal qu'en application des dispositions de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les collectivités territoriales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour des besoins liés à un accroissement temporaire et saisonnier d'activité.

Ainsi, le conseil municipal, à l'unanimité, recrute 5 agents contractuels de droit public (3 personnes au service espaces verts-fleurissement et 2 au golf).

### ■ Demande de surclassement démographique

Monsieur le maire rappelle que la commune de Saint-Pierre d'Oléron est classée en station de tourisme. Ce classement est l'acte par lequel les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par la collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence.

Le classement en station de tourisme offre la possibilité d'avoir un surclassement démographique qui correspond à la population permanente majorée de la population touristique moyenne. Cette dernière étant calculée selon les critères de capacité d'accueil. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et sollicite la demande de surclassement démographique dans la

catégorie 20 000 à 40 000 habitants, pour un total de 28 084 habitants.

### ■ Convention de prestations sociales avec l'OGEC de l'école Jeanne d'Arc

Monsieur le maire explique que du fait du changement de gestionnaire de la maison de l'enfance, il convient de réécrire la convention entre la commune et l'organisation de gestion de l'école catholique. En effet, la maison de l'enfance fait l'objet d'une délégation de service public dont la gestion est confiée à l'association *Léo Lagrange*.

Cette convention porte sur les mesures à caractère social que la commune accorde aux parents d'élèves afin de leur alléger le coût des activités périscolaires. L'article L 533-1 permet à la commune qui le souhaite, de traiter équitablement tous les enfants d'un même territoire quel que soit le choix éducatif des parents.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention qui définit les aides à caractère social.

### ■ Subvention exceptionnelle Amicale d'Arceau

Il est nécessaire de procéder au curage de l'étang de la Maratte (village d'Arceau). L'association *Amicale du village d'Arceau* est maître d'ouvrage de ces travaux mais le montant de la prestation est lourd à porter par l'association. Monsieur le maire propose d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle du montant égal à la moitié du devis estimé. Le conseil municipal, à l'unanimité fixe la subvention pour l'association à 6 561 € (photo ci-contre).

### ■ Conseiller numérique de proximité mutualisé

Monsieur le maire explique qu'un schéma de mutualisation à l'échelle communautaire a été élaboré et approuvé en 2016. Celui-ci

comportait une action visant à proposer un service informatique mutualisé à l'échelle intercommunale pour améliorer la qualité et la rapidité des interventions et conseils du Syndicat départemental appelé Soluris. Une réflexion collective associant les 8 communes a été engagée dès 2017 par Soluris de manière à faire ressortir les points faibles et points forts de l'organisation actuelle.

La mise en place d'un service de *conseiller numérique de proximité* chargé des interventions de premier niveau et de l'accompagnement aux évolutions quotidiennes nécessaires a été retenue par l'ensemble des communes.

Pour mettre en place ce nouveau service délocalisé, Soluris s'engage à procéder au recrutement d'un agent qui sera basé sur l'île d'Oléron.

Le conseil municipal, à l'unanimité valide les modalités de mise à disposition d'un conseiller numérique de proximité telles que définies dans la convention.

### ■ Achat de parcelle

Monsieur le maire informe le conseil municipal du souhait d'un administré de céder à la commune une portion de terrain de la parcelle AE 166 (bien non délimité), d'une surface totale de 1290 m<sup>2</sup>, située à l'Oumière. Les frais d'acte seront pris en charge par la commune (environ 800 €). A l'unanimité, le conseil



municipal, accepte d'acquérir une portion de 450 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée AE 166, (450 x 0,30 = 135 €), et autorise monsieur le maire à signer et réaliser les documents et actes relatifs à la cession gratuite de la parcelle. La commune supportera l'ensemble des frais d'acte liés à ce don.

### ■ Vente marais salant Les Barbotines

La communauté de communes souhaite se porter acquéreur de la parcelle cadastrée ZB n°10, lieudit *Les Barbotines* afin de simplifier la gestion de ces deux fonds qui permettraient l'installation d'un saunier.

La potentialité et l'exploitation de cette saline sont liées au marais voisin cadastré ZB n°11, acquis par la CdCIO précédemment.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre cette parcelle au prix de 9 200€ (estimation des domaines).

### ■ Subvention - classe découverte

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue la subvention de 2700€, nécessaire à l'école Jean Jaurès pour la classe de découverte montagne du 16 au 20 mars 2020 pour 30 élèves.

### ■ Mise en place d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme

La ville va mettre en place un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) qui va permettre aux citoyens et aux professionnels de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et les Déclarations d'Intention d'Aliéner par le biais du site internet.

Le conseil municipal, après en avoir

délibéré, à la majorité par 23 voix pour et 2 voix contre (C. Causse et M-C Sellier Marlin) autorise monsieur le maire à mettre en oeuvre le GNAU.

## Séance du 23 mai 2020

### ■ Élection du maire

Monsieur Christophe Sueur, maire sortant, donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars dernier. La liste conduite par monsieur Christophe Sueur - tête de liste *Bien vivre en Oléron* - a recueilli 1549 suffrages et a obtenu 24 sièges.

La liste conduite par monsieur Philippe



Raynal - tête de liste *Agir pour Saint-Pierre et Oléron* - a recueilli 584 suffrages et a obtenu 3 sièges.

La liste conduite par madame Séverine Werbrouck - tête de liste *Rassemblement Saint-Pierre d'Oléron* - a recueilli 331 suffrages et a obtenu 2 sièges. Monsieur Christophe SUEUR, maire, déclare le conseil municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 15 mars 2020.

Le conseil municipal procède à l'élection du maire. Christophe Sueur est candidat. Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin : nombre de conseillers en exercice : 29, nombre

de votants : 29, nombre de bulletins déclarés nuls / blanc : 5

Christophe Sueur ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

### ■ Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'en application des articles L.2122-1 à L.2122-2-1 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints dans la limite de 30% de l'effectif légal du conseil municipal qui est de 29 membres.

Il propose de fixer ce nombre à sept.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve.

### ■ Élection des adjoints

Monsieur le maire explique que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Liste des candidats :

- 1 - Martine Delisée,
- 2 - Eric Guilbert,
- 3 - Sylvie Frougier,
- 4 - Patrick Gazeu,
- 5 - Françoise Vitet,
- 6 - Pierre Beligné,
- 7 - Evelyne Morgat Néron.

Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin : nombre de conseillers en exercice : 29, nombre de votants : 29, nombre de bulletins déclarés nuls / blanc : 5

Le conseil municipal, à la majorité absolue par 24 voix pour, déclare élu la liste d'adjoints ci-dessus.

**Prochains conseils municipaux : les mardis 15 septembre, 3 novembre et 15 décembre**

En mairie, salle Gambetta (accès par le patio), séances publiques.

L'intégralité des comptes-rendus des délibérations est affichée en mairie et est disponible sur le site internet de la ville : [www.saintpierreoleron.com](http://www.saintpierreoleron.com)

## Bien Vivre en Oléron

Que d'événements depuis le dernier numéro de La Lanterne ! Des élections gagnées dès le premier tour, immédiatement suivies d'un confinement très strict. Notre pays vient de connaître une période plus que difficile pour tous avec cette pandémie mondiale qui, si elle n'a pas directement touché Oléron de plein fouet, va tout de même laisser des traces importantes sur les plans humains et économiques dans notre commune. Cette période aura aussi révélé ce qu'il y a de plus beau dans la nature humaine avec des actes de solidarité et de dévouement qui ont permis à chacun de passer le cap. Que tous en soient remerciés. Solidarité, respect, écoute, nous en aurons tous besoin dans les mois à venir pour maintenir à flot notre barque et faire face aux difficultés.

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance dès le 14 mars. Au-delà du slogan, Bien Vivre en Oléron doit rester une réalité et une valeur de référence. Notre équipe largement renouvelée, s'est mise en route dès le 23 mai. Pour les nouveaux ce fut une vraie découverte que cette vie municipale au service de tous qui plus est un peu chamboulée dans son quotidien. L'envie et le plaisir de faire sont immenses, le travail aussi. Bonnes vacances à tous, iliens et touristes. Restons attentifs aux autres et, même si cela n'est pas facile, n'oublions pas les gestes barrières, c'est avant tout pour protéger les autres. !

*Pierre Beligné, adjoint à la culture  
bien-vivre-en-oleron@neuf.fr*

## Agir pour Saint-Pierre et Oléron

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

À la suite de l'élection du 15 mars dernier, un nouveau conseil municipal a été installé. « Agir pour Saint-Pierre et Oléron » forme la liste principale d'opposition avec 23,70 % des suffrages exprimés.

Nous tenons à remercier en particulier les électrices et les électeurs qui se sont déplacés et ont fait leur devoir civique pour nous soutenir. C'était un véritable engagement citoyen et politique.

Cette élection s'est déroulée dans un contexte sanitaire exceptionnel qui a eu des conséquences sur la représentativité réelle de la population. En effet, cette crise a provoqué une abstention record de 55 %, soit 2464 suffrages exprimés sur 5698 inscrits.

La liste arrivée en tête avec 62,86 % des suffrages, mais seulement 1549 voix, ne représente en fait que le quart des électeurs. Les résultats électoraux permettent aujourd'hui de vous représenter au conseil municipal avec 3 élus sur 29. Nous serons votre voix, nous serons attentifs aux décisions qui seront prises par la majorité, nous jouerons notre rôle d'opposition. L'intérêt de la commune et nos valeurs défendues pendant la campagne électorale (solidarité, écologie, proximité, éducation, culture, soutien aux associations...) seront toujours au centre de nos décisions.

Nous souhaitons également faire part de notre reconnaissance envers le personnel municipal, les associations et bénévoles qui ont œuvré avec dévouement durant cette longue période de confinement. Grâce à eux, l'île a pu continuer à respirer.

*Philippe Raynal  
Christine Granger-Maillet  
Rodolphe Vatou*

facebook : Agir pour Saint-Pierre et Oléron - Municipales 2020  
mail : philippe.raynal1@orange.fr

## Rassemblement Saint-Pierre d'Oléron

Nous sommes mon collègue Jérôme Guillemet et moi-même à la fois très honorés et ravis d'intégrer le Conseil Municipal de Saint-Pierre d'Oléron.

Nous souhaitons remercier nos colistiers, sans lesquels la liste « Rassemblement Saint Pierre d'Oléron » n'aurait pas été à son terme, sans lesquels nous ne serions pas élus aujourd'hui. C'est grâce à vous, pour vous et avec vous que nous nous engageons à défendre durant les prochaines années les intérêts de la commune de Saint Pierre d'Oléron et de ses habitants d'abord.

Nous remercions bien entendu nos électeurs, vous qui nous avez accordé votre confiance, nous tacherons de nous en montrer dignes sur tous les plans et de vous représenter comme vous souhaitez être représentés, avec force, courage et volonté, avec sincérité et transparence. Nous ne souhaitons pas nous restreindre à être une force d'opposition mais au contraire souhaitons représenter une force de proposition au service de notre commune.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout rendez-vous, nous sommes et resterons à votre disposition.

Ces premières semaines de mandat revêtent un caractère très particulier. En effet, la crise sanitaire nous a tous atteints, même si la maladie a épargné nos contrées, nous avons tous subi le confinement et ses effets désastreux sur le plan humain et économique.

Si nous avons réussi pour le moment à faire face et à tenir bon, je crains fort, en tant que chef de TPE, ou mon collègue Jérôme Guillemet, artisan, que les pires difficultés économiques soient encore devant nous.

J'intervenais d'ailleurs à ce sujet lors de la dernière séance plénière au Conseil Régional, intervention durant laquelle je dénonçais l'effet d'annonce des aides Etat-Région au détriment d'une aide réelle et durable aux entreprises.

Sur le plan municipal comme régional, vous pouvez compter sur nous pour prendre et contribuer aux décisions en faveur de nos acteurs économiques locaux dans cette crise.

Sur le plan social, vous pouvez compter sur nous pour vous aider, vous conseiller, vous soutenir dans cette période difficile.

*Séverine Werbrouck  
Conseillère Régionale / Conseillère Municipale  
werbrouck.severine@gmail.com*

### Naissances

**NOVEMBRE 2019 :**

Kelyan Lajoie / Iris Forgeau / Mia Massé

**DÉCEMBRE 2019 :**

Safia Rioual Marchesseau / Adèle Lebreton

**JANVIER 2020 :** Jeanne Casse

**FÉVRIER :**

Miyana Saenz de Navarrete / Élie Marionneau / Félix Garnier

**MARS 2020 :** Nathéo Viollet

**MAI 2020 :** Effie Bechemin

### Mariages

**JUIN :** Valérie Valette & Alexandre Naud

### Décès

**NOVEMBRE 2019 :** Alain Dourthe 63 ans / Germaine Gaboriau Vve Demay, 90 ans / Jacqueline Barral, 80 ans / Marie-Madeleine Normandin Epse Gendreau, 70 ans / Guy Berland, 89 ans / Irène Desormau Epse Péponnet, 88 ans / Guy Morandeau, 74 ans / Linette Menisse Vve Grolleau 84 ans

**DÉCEMBRE 2019 :** Serge Fuhrer, 85 ans / Renée Cornaillard Vve Hutant, 91 ans / Helyet Dubard Vve Ardanuy, 71 ans / Christiane Creuzé Vve Basiliades, 87 ans / Colette Triboulet Vve Leroy, 84 ans / Gaëtan Dunoyer, 88 ans / Thérèse Richard Epse Sézille, 92 ans / Jocelyne Bidault Vve Durand, 68 ans / Mireille Aubrière Vve Martin, 98 ans

**JANVIER 2020 :** Peyronnet Alice Vve Villegente, 98 ans / Monique Blot Epse Clavier, 76 ans / Lionel Baud, 59 ans / Valère Rousselin, 97 ans / Yvette Chevalier Vve Brun, 92 ans / Léone Blanchard Vve Richard, 90 ans / Thierry Morlon, 37 ans / Denis Moulin, 81 ans / Josiane Zanetti, 74 ans / Bernard Teyssandier, 73 ans / André Malassenet, 92 ans / Nicole Robert, 82 ans / René Miens, 88 ans / Rémy Migné, 57 ans / Jacqueline Paquier Vve Giraud, 87 ans

**FÉVRIER :** Nelly Bluteau Epse Goué, 87 ans / Francis Aussant, 91 ans / Denise Schamper Vve Petit-Colin, 89 ans / Fernande Baudet Vve Drossard, 92 ans / Jacqueline Papineau Vve Massé, 93 ans / Christian Lavigne, 74 ans / Daniel Maître, 90 ans / Bernard Bonnelle, 78 ans / Jannine Gien Vve Throm, 88 ans / Jean Delavois, 94 ans / Daniel Touzac, 78 ans

**MARS :** Guy Pivin, 97 ans / Benjamin Mourat, 34 ans / Madeleine Moquay Vve Joguet, 90 ans / Marcelle Dumoulin Vve Poinot, 92 ans / Régis Deniaud, 72 ans / Yvonne Frasin Vve Robert, 91 ans / Jean Gaslonde, 96 ans / Michel Demené, 96 ans / Marcel Amiot, 68 ans / Jean Roche, 96 ans

**AVRIL :** Rosemonde Verrat Vve Pelletier, 93 ans / Arthur Tirateau, 93 ans / Andrée Bon, 96 ans / René Guibert, 86 ans / Louis Massé, 75 ans / Lionel Frambourt, 67 ans / Emmanuelle Laclare, 44 ans / Jean Alfonsi, 80 ans.

**MAI :** Henri Sorace, 81 ans / Yvonne Guérit Vve Barathe, 91 ans / Lucienne Videau Vve Mandon, 100 ans / Jean-Claude Gaïtaud, 78 ans / Claude Privat, 85 ans / Claudine Poncelet, 72 ans / Marie-Thérèse Chanier Vve Moquay, 76 ans / Monique Berthé Vve Gaudemer, 87 ans / Alain Courdavault, 65 ans / Monique Maréchal Vve Canuel, 87 ans

**JUIN :** Pierre Bilinski, 83 ans / Micheline Royer, 78 ans / Bernard Brugerolles, 76 ans / Rémy Le Gleuher, 89 ans / Martine Piard, 66 ans / Nadège Boisard, Vve Louis dit Triau, 87 ans / Josephine Eudier Vve Pauchard, 92 ans / Jeannine Kriedel Vve Berghmans, 99 ans / André Jamet, 79 ans



## santé

AMBULANCES 05 46 47 06 59/05 46 47 14 88  
 CENTRES PSYCHIATRIQUES :  
 CAMPE 05 46 76 44 08 / ESTRAN 05 46 85 85 05  
 CENTRE ANTI POISON 05 56 96 40 80  
 DENTISTES 05 46 47 11 07 / 05 46 75 61 93  
 HOPITAUX - SAINT-PIERRE 05 46 76 31 00  
 ROCHEFORT 05 46 88 50 50 / SAINTES 05 46 95 15 15  
 LA ROCHELLE 05 46 45 50 50  
 INFIRMIERS 05 46 47 14 49 / 05 46 75 24 04 /  
 05 46 47 74 61 / 05 46 36 24 22  
 LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES 05 46 47 06 43  
 MÉDECINS - 05 46 47 19 40 / 05 46 47 14 27 / 05 46 47 08 80 / 05  
 46 47 00 28 / 05 46 47 25 25 / 05 46 47 48 06  
 05 46 47 17 45  
 PODOLOGUES 05 46 76 68 29 / 05 46 47 78 22/06 85 33 46 15  
 RADIOLOGIE 05 46 75 30 12  
 SAMU le 15 / SECURITÉ POMPIERS 18

## sécurité

CROIX ROUGE FRANÇAISE 06 27 09 69 52  
 GENDARMERIE 05 46 47 06 97  
 MÉTÉO 0 892 680 217  
 PROTECTION CIVILE SECOURISME 05 46 47 41 69  
 SNSM CROSS ÉTEL 02 97 55 35 35

## vie pratique

CENTRE DES IMPÔTS 05 46 85 19 11  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05 46 47 24 68  
 DISTRIBUTION DU COURRIER 05 46 85 75 06  
 EDF 09 69 32 15 15/FRANCE TELECOM 05 46 82 42 00  
 LA POSTE 36 31  
 MAISON DE LA FORMATION ET DES SERVICES D'OLÉRON 05 46  
 75 50 14  
 OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE 05 46 85 65 23  
 PRÉFECTURE 05 46 27 43 00

RESE LE RIVEAU 05 46 75 39 64  
 SNCF INFO 08 92 35 35 35  
 SÉCURITÉ SOCIALE ROCHEFORT 05 46 84 39 00  
 SOUS PRÉFECTURE 05 46 87 08 08  
 TAXIS 06 72 61 48 15/06 85 80 24 28/05 46 47 06 59  
 05 46 75 15 81  
 TRÉSOR PUBLIC 05 46 47 11 05

## animaux

ANIMAUX MARINS 06 67 69 74 43  
 CENTRE ANTI POISON 05 78 87 10 40  
 CHENIL 06 07 45 44 77  
 OISEAUX BLESSÉS 05 46 75 37 54  
 VÉTÉRINAIRES 05 46 76 64 31

## vie sociale

ADCR SERVICES 05 46 75 45 94  
 ALCOOLIQUE ANONYMES 05 46 47 50 77  
 ATELEC 05 46 75 14 41  
 PÔLE EMPLOI 39 49  
 CCAS 05 46 47 31 12  
 CENTRE MÉDICO SOCIAL 05 46 47 00 68  
 CIAS 05 46 75 14 54  
 CLIC MAISON PHARE 05 46 47 33 27/MDPH 0 800 152 215  
 CONCILIAEUR DE JUSTICE 06 74 46 80 05  
 COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIÈRE 05 46 47 27 66  
 CO VOITURAGE IO 07 81 14 34 06  
 CRÈCHE L'ÎLE AUX MÔMES 05 46 76 65 43  
 GROUPEMENT D'EMPLOYEURS 05 46 47 49 40  
 MAISON DE L'ENFANCE CASTEL 05 46 36 09 03  
 MAISON DE PIERRE 05 46 36 47 31  
 MÉDIATHÈQUE ERNEST & LOUIS LESSIEUX 05 46 85 76 55  
 MÉDIATION FAMILIALE 05 46 06 44 57  
 OCEAN MAISON DE LA SOLIDARITÉ 05 46 75 14 93  
 SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 05 46 76 70 88  
 SECOURS CATHOLIQUE 05 46 47 53 17

## Services municipaux

|                    |                |                     |                |                  |                |
|--------------------|----------------|---------------------|----------------|------------------|----------------|
| Accueil/Etat civil | 05 46 47 02 83 | Elections           | 05 46 47 77 09 | Scolaire/enfance | 05 46 75 79 97 |
| Archives/Cimetière | 05 46 85 92 47 | Golf La Perrotine   | 05 46 47 11 59 | Social/CCAS      | 05 46 47 31 12 |
| Communication      | 05 46 36 32 86 | Médiathèque         | 05 46 85 76 55 | Technique        | 05 46 47 28 33 |
| Complexe sportif   | 05 46 47 27 66 | Prévention sécurité | 05 46 47 78 35 | Urbanisme        | 05 46 47 77 08 |
| Culture            | 05 46 36 32 77 | Police municipale   | 05 46 47 79 47 | Vie quotidienne  | 05 46 47 30 77 |

Achévé d'imprimer à 6500 exemplaires sur les presses de l'imprimerie Marennes Impression.  
 Ce magazine est imprimé à l'encre végétale.

Directeur de la publication : Christophe Sueur. Responsable de la rédaction : Corinne Pousset.  
 Secrétariat, rédactionnel, mise en page, photos : Danielle Pain et Audrey Theil.  
 Comité de rédaction : Pierre Béligné, Edwige Castelli, Sylvie Chastanet, Patrick Gazeu, Evelyne Morgat,  
 Isabelle Raviat, Philippe Raynal et Séverine Werbrouk

Le Comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro : ses  
 correcteurs et ses distributeurs bénévoles.

N° de dépôt légal 17.05.1989 / Crédit photos : services de la ville  
 Régie publicitaire : Patrick Chauray 06 86 73 79 33  
 Photo de couverture : le conseil municipal élu le 23 mai 2020



## CONTACT

lanternemag@wanadoo.fr  
 Service communication  
 mairie CS 40 100  
 17310 Saint-Pierre d'Oléron

Si vous ne recevez pas le bulletin  
 faites-le savoir au 05 46 36 32 86  
 Site de la commune  
 www.saintpierreoleron.com

Parution de la prochaine  
 Lanterne : novembre 2020

**Coop Atlantique SUPER U**  
 Saint-Pierre d'Oléron

Photocopies Développement de photo Station service 24/24 Lavage voiture

Nouveau vélo électrique

U traiteur U CULTURE.fr U location U DRIVE location Vélo

**Ouvert**  
 du lundi au samedi de 8h30 à 20h00  
 et le dimanche de 8h30 à 13h00

05 46 47 00 47  
 SuperUsaintpierreoleron  
 www.superu-saintpierredoleron.com

LE SALON  
**Hélène**  
 COIFFEUR COLORISTE  
 Femmes Hommes Enfants

7 bis Rue de la Cure (face Super U)  
 17310 St-Pierre d'Oléron

05 46 47 11 87  
 www.lesalondhelene.fr

**Oléron Diagnostics**  
 Immobiliers

Tél: 05 46 47 67 29 Mail: oleron.diagnostics@orange.fr  
 9, rue de la République - 17310 ST PIERRE D'OLÉRON

Amiante, Termites, Gaz, Électricité, DPE, Plomb, Mesurages, Esris

**SUD-OLÉRON GARDIENNAGE**  
 GARDE MEUBLES  
 SELF-STOCKAGE 7J/7J  
 A PARTIR DE 50€ / MOIS

Abri camping car Containers self 8-12-14-20 et 30 m<sup>2</sup>  
 Réservation Conseillée  
 ACCUEIL - NORMES SÉCURITÉ - QUALITÉ

ZI Ors - 17480 LE CHÂTEAU D'OLÉRON - 05 46 75 85 07 - 06 81 78 56 70  
 roger.nadeau@wanadoo.fr - www.sudolerongardienage.com

CAVE VENTE À EMPORTER 06 24 77 25 21

**MÉDO** Bar à vin & Bières  
 Cuisine de Bistrot

69 avenue de Bel-Air - 17310 Saint-Pierre d'Oléron  
 Retrouvez-nous sur f

**IO Car Wash**

HAUTE PRESSION  
 ASPIRATEURS - GONFLAGE  
 Autos - Motos - Utilitaires  
 Camping-cars - Poids lourds

STATION DE LAVAGE 7J/7 24H/24

NOUVEAUX ROULEAUX DOUGEUR SANS RAYURE  
 LAVE-CHASSIS

Route de la Cotinière par les Châtelliers (aux feux de la Gendarmerie)  
 SAINT-PIERRE D'OLÉRON

www.iocarwash.fr

**100% À L'ÉCOUTE**

**La solution auditive**  
 CELLE QUI NOUS RAPPROCHE

84 avenue de Bel Air  
 17310 ST PIERRE D'OLÉRON

100% SANTÉ  
 05 46 85 21 50

# LES ANIMATIONS DE RUE

Sous réserve des conditions sanitaires et de la disponibilité des artistes



## Centre ville de Saint-Pierre

### GROOV SERVICE

Duo Jazz  
23 juillet / 7 & 13 août

### ALEXANDRA CASTAGNETTI

Duo Pop chanson  
17 juillet / 14 août

### M'SIEUR FRED

Trio guitare, percussion, voix  
18 juillet / 1<sup>er</sup> & 15 août

### ROBERT HÉLIER

Solo chanson, standard et variété  
27 juillet / 10, 17 & 24 août

### RONAN ROCHE

Guitare électrique et variété  
25 juillet / 4, 11, 18 & 25 août

### HÉLOÏSE MAILLOCHON

Duo de reprise Pop  
29 juillet / 5 & 12 août

### LES BITOUS

Musique Folk  
26 juillet de 10h à 12h

## LES MARDIS LUDIQUES

Venez vous divertir à l'ombre des platanes... au programme : jeux géants, jeux d'adresse, casse tête, jeux de réflexion... Avec l'association Ludoléron

● 21 et 28 juillet  
& 4, 11, 18 et 25 août

➔ OÙ RETROUVER LES ARTISTES DE RUE ?  
Rue piétonne de 17h à 20h



## Port de La Cotinière

### MADAME FLÈCHE

Art de rue, humour  
26, 28 juillet  
2, 4, 9, 11, 16, 18, 23, 25 & 30 août

### ALEXANDRA CASTAGNETTI

Duo Pop chanson  
17 août

### ROBERT HÉLIER

Solo chanson, standard et variété  
24 & 29 juillet / 12 & 14 août

### M'SIEUR FRED

Trio guitare, percussion, voix  
10 août

### SLIM & LÉON

Reprise Pop Rock  
24 juillet / 3 & 13 août

### CINDY HERNANDEZ

Guitare, violoncelle et voix  
25 & 27 juillet

### RONAN ROCHE

Guitare électrique et variété  
7, 14, 21 & 28 août

### HÉLOÏSE MAILLOCHON

Duo de reprise Pop  
1, 8, 15 août

## LES FANFARES FESTIVES

### - PUSSEZ-PAS MÉMÉ -

Ambiance festive dans un univers délirant sur des reprises de rock et variété agrémenté de sketches  
Jeudi 30 juillet de 20h30 à 23h30

### - BABY BRASS BAND -

Fanfare drôlatique qui vous emporte sur des airs aussi variés pour un voyage sonore qui va du tango à la samba, du reggae, à la biguine...  
Jeudi 20 août de 20h30 à 23h30



➔ OÙ RETROUVER LES ARTISTES DE RUE ?

- Sur le port (21h à 23h30)
- Au marché (10h30 à 12h30)



Artistes rémunérés par le biais du chapeau qu'ils passeront à la fin de leur spectacle